N° 111 (6 pages) — 188me année — Un numéro: 10 centimes — Lundi 17 Mai 1926

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.
Demander le tarif complet

ENCHÈRES

Office des faillites de Boudry

Enchères publiques

Vente définitive

L'office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques le **vendredi 21 mai 1926, dès 10 heures du matin**, à l'ancien domicile du failli, à Cortaillod (immeubles de la Véga S. A. près de la station du tram), les objets suivants dépendant de la faillite de Albert Maffli, savoir :

une charrue, une herse, un cric, une bosse à purin sur char à brancard, un char à échelles, un coupe-racines, un char avec caisse à gravier, un traîneau, un char à pont, une paire épondes, diverses pièces pour char, outils divers, un tas de fumier, une pompe à purin, une meule de foin, un établi de menuisier, des chaînes, trois couvertures de cheval, un collier, des râteaux dont un grand à moissonner, des faux, des seilles, trois tonneaux, des sacs vides, des tables, des buffets, des tabourets, un lot vaisselle et ustensiles de ménage, un lit complet à deux places, deux tables de nuit, deux bois de lit, des chaises, un coffre en bois, et divers objets dont le détail est supprimé.

La vente qui sera définitive, aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Boudry, le 14 mai 1926.

OFFICE DES FAILLITES :
Le préposé : H.-C. MORARD.

Enchères publiques de mobilier, à Peseux

Le lundi 24 mai 1926, dès 14 h., il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques et volontaires, **à Peseux, rue de la Chapelle No 7**, les objets suivants dépendant de la succession de dame Comte-Belrichard, savoir:

un lit complet, un lit noyer Louis XV, un buffet de service, un canapé, une commode, un pupitre, une étagère, une table bois dur, deux dites sapin, une table de nuit, trois chaises, deux tabourets, ustensiles de cuisine, vaisselle, deux couleuses, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

Paiement comptant.

Boudry, le 14 mai 1926.

Greffe du tribunal.

IMMEUBLES

A vendre, à Peseux,

petite villa

de cinq chambres, bain, buanderie et dépendances. Parfait état d'entretien, jardin potager et fruitier. Située en plein midi, près de la forêt. Vue superbe. Prix très modéré.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE B de Chambrier. Place Purry 1. Neuchâtel

On offre à vendre ou à louer une

belle propriété

sise aux abords immédiats de la ville. Maison de douze chambres et dépendances, jardin, vue magnifique, tram à la porte. Conditions avantageuses. — S'adresser Etude Petitpierre & Hotz Neuchâtel.

A VENDRE

Poussines printanières

de Padoue et de la Romagne, les meilleures pondeuses. Trois mois, 21 fr., quatre mois, 24 fr., pondeuses 36 fr. les six pièces. Vente de confiance. — Parc avicole Renens, Vaud.

A vendre à bas prix un

réchaud

à gaz de pétrole, deux feux. S'adresser à M. Louis Desmeules, Pierre-à-Bot 1.

HERBE

A vendre sur pied la récolte d'environ dix poses (une pose avoine), ainsi que grand hangar. S'adresser Châtelain, Monruz. Téléphone 3.78.

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
SEYON 4 — NEUCHATEL
Les mauvaises herbes sont radicalement détruites par
L'HERBISAL
1 kg. suffit pour 100 litres d'eau

A VENDRE

grumes chêne

tout billes de pieds, circonférence 1 à 2 m, mesurage au quart déduit sur écorce, à Fr. suisses 85.— le m³. Départ NIEVRE, France. Prenez un vagon échantillon. Ecrire sous chiffres P 50648 C aux Annonces-Suisses S. A., Lausanne.

Succès assuré
au moyen du

qui **maintient la ponte** et du **LACTA-VEAU** qui économise le lait.
au Vully chez :
SUGIEZ. Bardet.
LUGNORRE. Bovet. Consommation.
CUDREFIN. Consommation. Richard, négoc.

Librairie générale
DELACHAUX & NIESTLÉ
S. A.
4, rue de l'Hôpital

Bourget (P.). Le danseur mondain	2.70
Chéran (G.). Le vent du destin	2.70
Choisy. Calvin. éducateur des consciences	2.50
Coctean et Maritain. Correspondance, 2 vol., ensemble	2.70
Daudet (Léon). Le rêve éveillé	3.—
Ferrero. Entre le passé et l'avenir	3.40
Maurois. Bernard Quesnay	3.15
Montherlant. Les bestiaires	3.—
Maurice Neeser. past. Du protestantisme au catholicisme. Du catholicisme au protestantisme. Essai de psychologie des conversions confessionnelles	3.50

MIEL
extrait du pays garanti pur
MIEL en rayons
Magasin **Ernest Morthier**

ELIXIR-POUDRE
DENTIFRICES N
Puissants antiseptiques très rafraîchissants

MAISON FONDÉE EN 1896
FABRICATION DE
TIMBRES
en caoutchouc et en métal
LUTZ-BERGER
17, Rue des Beaux-Arts

Coffres-forts
F. et H. Haldenvang

Que veut dire ça?
C'est le cornet, se trouvant sur les paquets d'un excellent
Tabac
pour la pipe, nommé le
Cornet d'or
Manufacture de tabacs
Wiedmer fils, S.A.
Wasen i/E.

LUNETTERIE-OPTIQUE
André PERRET
opticien-spécialiste
Epancheurs 9 - NEUCHATEL
Baisse sur jumelles prismatiques
Très belles occasions
Exécution très précise de toute ordonnance de MM. les oculistes
Dépôt de verres Punktal « Zeiss »

Quel plaisir était-ce pour la maîtresse de maison lorsque dans « le bon vieux temps » elle pouvait faire elle-même « ses caramels », tant appréciés par les membres de sa famille. Mais les temps ont changé ! L'éducation actuelle des enfants absorbe presque entièrement le temps de la maman. — et pourtant, ses caramels étaient... si bons !

Mais fixez un instant votre attention
sur les lignes suivantes ! Savez-vous que les

CARAMELS MOUS KLAUS

remplacent très avantageusement ceux fabriqués à la maison ? Il suffit de les déguster pour vous rendre compte qu'ils ont la même fraîcheur, le même goût délicieux de crème et de sucre brûlé que s'ils venaient d'être faits par vous-même. En plus, ils ont le gros avantage de se conserver.

LE CHOCOLAT NATIONAL KLAUS

est fabriqué avec les mêmes principes de qualités nutritives et de goût exquis. Il peut être mangé à la main ou employé comme chocolat à cuire. C'est le chocolat idéal pour la maison, les courses, les récréations des écoliers, etc. Il s'impose à chacun grâce à ses qualités, son degré de finesse et son prix modique.

LA
MERCERIE
avantageuse
s'achète aux
Armourins S. A.

QUELQUES PRIX :

Laine „Populaire“	l'écheveau	-.45
Laine „Standard“	l'écheveau	-.60
Laine „Chaperon“	4 et 5 fils, teintes courantes, l'écheveau	-.85
Laine soie	« Mouton d'or », ne se foulant pas, très agréable pour l'été, l'écheveau	1.18

Mannequin avec pied
indispensable à chaque dame faisant sa couture elle-même. Très pratique pour travailler debout ou assis,
le mannequin 20.90

Rubans pour cheveux **toutes** „Forta“ indéchirables **teintes**

Nos	9	12	20	60
le mètre	-.70	-.90	1.15	1.60

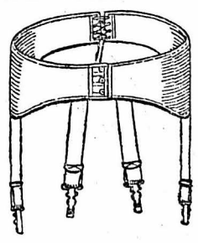
Ceintures jarretelles
Prix spéciaux

4 jarretelles, croisé blanc, 1.75	1.40
4 jarretelles, à boutonner,	2.25
4 jarretelles, rose et blanc, qualité soignée, 3.25	2.45

Carnet de bonification à disposition pour couturières et tailleurs

Librairie-Papeterie
James Attinger
Saint-Honoré 9 et Place Numa-Droz
NEUCHATEL

Carte du Maroc	—.65
Viénot. Histoire de la Réforme française	12.50
Vie d'Oberlin	1.60
F. Barbey. Louis de Chalon	10.—
Giraud. Sœurs de grands hommes	3.—
Westphal. L'ancien Testament	—.75
Frank Thomas. Appel solennel aux Eglises	3.—
Longworth Chambrun. — Shakespeare acteur-poète	3.60
Antomarchi. Malentendus	1.50
Psautier Laufer	4.75

HORAIRES D'ÉTÉ

Papiers peints
à partir de 75 c. le rouleau. — **L. DAMIA**, Faubourg de l'Hôpital 9, Neuchâtel. Tél. 11.23.

A vendre une bonne
jeune vache
toute prête pour le veau, chez J. Clottu, Hauterive.

Piano
d'étude en bon état, à vendre. S'adresser H. Bornand, la Prairie, BOLE. Téléphone 55.

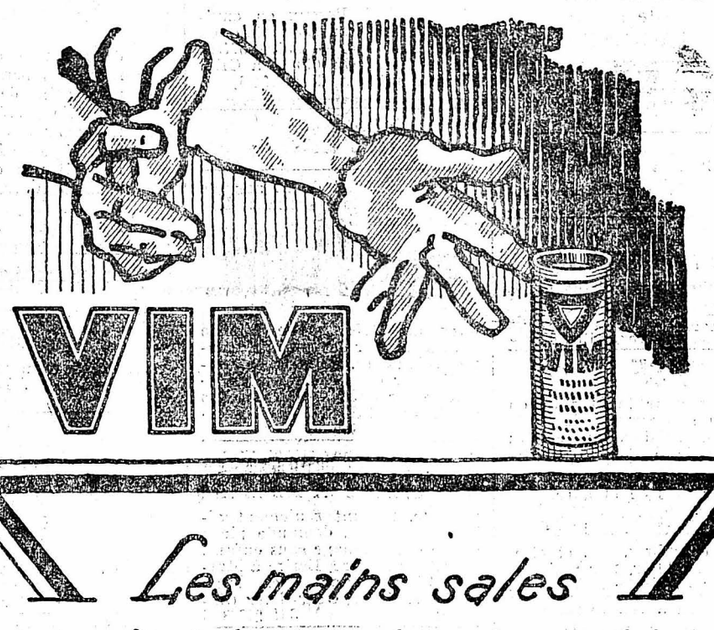

Les mains sales
ne gardent plus trace, lorsqu'on emploie du VIM, des matières huileuses qui y adhéraient. Le VIM ne contient aucun acide et laisse la peau douce et blanche. Sur chaque lavabo, une boîte de VIM!
M42
Savonnerie Sunlight Olten

LE ZÉNITH
HORAIRE de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel
Saison d'été 1926

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, et dans les dépôts suivants :

Neuchâtel : Kiosque Hôtel-de-Ville. — Mlle Nigg, — Librairie du Théâtre. — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets. — Librairies et papeteries Attinger, Bickel & Cie, Bissat, Delachaux & Niestlé, Dupuis, Gutknecht, Huwyler, Payot, Sandoz-Mollet. — Papeteries Besson, Steiner. — Pavillon des Tramways. — Kiosque de la Place Purry. — Kiosque Place du Port. — Magasins de cigares Miserez et Ricker.

Vauseyon : Guichet des billets, gare.
Saint-Blaise : Librairie Balimann. — Guichet des billets C. F. F. et gare B. N.
Marin : Guichet des billets, gare.
Landeron : P. Monnerat, papeterie. — Guichet des billets, gare.
Neuveville : Mme Ed. Beerstecher, libraire. — Guichet des billets, gare
Auvernier : Guichet des billets, gare.
Bôle : Guichet des billets, gare.
Boudry : Librairie Berger
Colombier : M. Robert Jeanmonod. — Ch. Droz « Aux Quatre Saisons ».
Corcelles : Mlle Bertha Imhof. — Guichet des billets.
Peseux : Mme J. François. — Papeterie Siegfried. — Mme Colomb.
Bevaix : Guichet des billets, gare.
Gorgier-Saint-Aubin : Guichet des billets, gare.
Saint-Aubin : M. Denis, coiffeur et bureau des postes.
Montalchez : Bureau des postes.
Champ-du-Moulin : Guichet des billets, gare.
Les Hauts-Geneveys : Guichet des billets, gare.
Les Geneveys-s/Coffrane : Guichet des billets, gare.
Fontainemelon : Bureau des postes.
Cernier : Librairie Berger.
Fenin : M. Maridor.
Villiers : Bureau des postes
Rochefort : Bureau des postes.

Grandes semaines de
GANTS
Suède couleur . . . . à fr. 4.95 net
Glacés manchettes . à fr. 6.50 net
chez
Guye-Prêtre Saint-Honoré 3

AUTOPLASME

Au début d'un rhume, d'un point de côté, de la moindre douleur, appliquez un **Autoplasme** de la maison L. FRÈRE de Paris. Vous éviterez ainsi : Bronchite, Pleurésie, Pneumonie, Rhumatismes, etc.

La préparation d'un cataplasme sinapisé est longue et encombrante ; elle nécessite des produits de première fraîcheur, l'**Autoplasme** le remplace.

L'**Autoplasme** est prêt à appliquer en quelques minutes, il se conserve indéfiniment, il est plus économique qu'un cataplasme.

L'**Autoplasme** est un remède complet qui associe les propriétés douces et émollientes des cataplasmes à l'action révulsive des sinapismes. **Vente : Pharmacies, Droguerie**s. **Prix : 40 c. pièce, la boîte en fer blanc de six pièces, Fr. 2.40.**

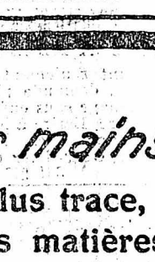
SANDALES
noires et brunes

27-29	30-35	36-42
6.90	8.50	9.90

GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
NEUCHATEL - Rue du Seyon 3, Place du Marché 1

Email de Zoug
Il simplifie votre travail.
La surface de la casserole émaillée étant lisse et dure, le nettoyage en est facile et rapide ; son apparence reste toujours appétissante.

Bottines pour messieurs

Quelques articles forts, double semelle, de bonne qualité, à des prix avantageux :

Cuir ciré .	15.25
Wild box .	17.75
Rind box .	20.50

avec les timbres-escompte S. E. N. J. 5 %
R. CHRISTEN 2, rue de l'Hôpital, 2 **Neuchâtel**

Le plus grand choix de
Violons, Violoncelles
neufs et anciens
Archets - Housses - Piques (métal et ébène)
Socles à rotule - Sourdines à cinq branches
MAURICE DESSOULAVY
LUTHIER
10, Coq d'Inde *Téléphone 7.41*

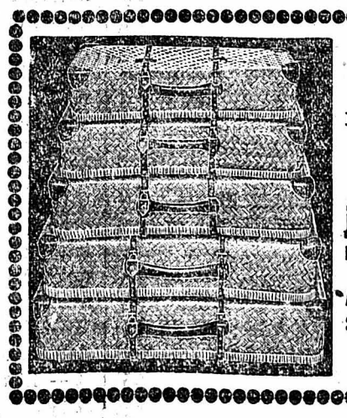
Guye-Rosselet
Neuchâtel - Treille 8
Paniers japonais
Ire qualité à partir de fr. **12.-**
Autres bagages bon marché
Suit-cases, imitation cuir, à partir de fr. **14.-**
Choix énorme

AVIS

☞ *Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.*

☞ *Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.*

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

24 juin 1926

appartements quatre et cinq chambres. Beaux-Arts 9, 3me.

A louer

joli logement

de trois chambres, cuisine, grande cave et dépendances, grand jardin. S'adresser à M. Louis Desmeules, Pierre à Bot 1.

PESEUX

A louer pour le 24 juin ou juillet, un logement de trois chambres, cuisine, au soleil ; gaz, électricité, jardin. Châtelard 6.

A louer près de la gare,

petit logement

de trois chambres, gaz et électricité, prix 40 fr. par mois. — S'adresser J. Malbot, Fahys 27.

A louer ou à vendre jolie

PETITE VILLA

en parfait état ; neuf chambres, confort moderne, jardin, situation tranquille haut de la ville. Prix avantageux.

Demander l'adresse du No 845 au bureau de la Feuille d'Avis.

Marin-Saint-Blaise

A louer entre Saint-Blaise et Marin, dans une maison tranquille, un beau et grand logement de sept pièces et vastes dépendances, avec véranda et jardin potager. Pour visiter, s'adresser à Mlle Hélène Monnier, La Plage, Saint-Blaise, et pour traiter, à l'Etude Clerc, à Neuchâtel. c.o.

A louer, Evole, beau logement 5 chambres confortables. Entrée 24 juin. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir,

bel appartement

de sept pièces, avec galerie vitrée, jardin d'agrément et toutes dépendances. Jouissance des grèves. Arrêt du train à proximité. On installerait éventuellement chauffage central. Salle de bains et garage. S'adresser à Mlles Ritter, Monruz. Lundi, mardi, jeudi et samedi de 3 à 5 heures. c.o.

A louer pour le 11 novembre, à personnes tranquilles, un

joli logement

bien exposé au soleil, de trois ou quatre chambres, eau, électricité et dépendances. S'adresser à Aug. Chiffelle, Lignières.

A louer logements de 1 à 3 chambres. Moulins, Tertre. — Etude Brauen, notaires.

CHAMBRES

Belle chambre meublée. Faubourg de l'Hôpital 9, 3me. c.o.

Belle chambre, avec ou sans pension. — Evole 20. co

JOLIE CHAMBRE

pour monsieur sérieux. S'adresser Faubourg de la gare 1, 2me, à droite.

Chambre à un ou deux lits, confort. Evole 33, 1er à g. c.o.

CHAMBRE

au soleil, et bonne pension, près de l'Université.

Demander l'adresse du No 857 au bureau de la Feuille d'Avis.

BELLE CHAMBRE

avec pension. — Faubourg de l'Hôpital 64.

Bonne pension sur désir et

jolies chambres

à un ou deux lits. Halles 11, 3me

Très jolie chambre meublée. 1er, à droite. Ecluse 13. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Grande cave à louer centre ville. — Etude Brauen, notaires.

Demandes à louer

On demande à louer

beau magasin

bien situé, à Peseux ou environs, pour transformation en jolie boucherie. — Faire offres sous chiffres OF 670 N à Orell Füssli-Annonces Neuchâtel.

OFFRES

DEMOISELLE de 20 ans, de bonne éducation, sachant déjà bien le français,

cherche place

dans une très bonne famille pour s'occuper des enfants, comme volontaire, et pour se perfectionner dans cette langue. — Entrée 1er août. — Offres sous chiffres OF 3686 B à Orell Füssli-Annonces, Berne.

JEUNE FILLE

modeste, parlant seulement allemand, 20 ans, demande place d'aide dans ménage sans enfant. Détails par lettre. Ecrire à Martha Zimmermann chez Mme Keller z. Adler, Ober-Uster (Zurich). JH 21268 Z

On cherche pour

jeune fille

de 17 ans, de la Suisse allemande, travailleuse, ayant suivi trois ans l'école secondaire, place d'aide dans ménage ou magasin où elle pourrait apprendre la langue française. — Pas de gages mais bons traitements désirés. Seulement les offres garantissant vie de famille seront prises en considération. Adresser offres à H. Moser, fonctionnaire, Trüllikon (Zurich).

PLACES

On demande dans petit ménage, jeune fille de bonne famille, comme

volontaire

pour travaux faciles. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande et la cuisine. Entrée immédiate. S'adresser à F. Imbach-Stocker, Guggistr. 25, Lucerne. JH 10487 Lz

ON CHERCHE

dans petite famille de deux personnes

jeune fille

en bonne santé et de toute confiance pour la cuisine et le ménage. — Adresser offres avec photo à Mme B. Graedel, bijouterie, Berthoud. P 547 R

EMPLOIS DIVERS

On cherche partout

REPRÉSENTANTS

pour

abat-jour en caoutchouc

Sans concurrence. — Offres à Z. C. 1572 Rudolf Mosse, Zurich.

On cherche pour tout de suite

JEUNE HOMME

pour aider à la campagne. Vie de famille, bons traitements assurés. Gages selon entente. S'adresser à Ernest Gross, Ausser Finsterhennen p. Anet, (Berne).

Compagnie d'assurance de 1er ordre cherche

inspecteur

au courant de la branche R. C. accidents et vie. Fixe et commission. Offres sous chiffres P 1403 N Publicitas, Neuchâtel.

Menuisiers

Deux ouvriers qualifiés sont demandés par l'Entreprise Brunner & Decoppet, Yverdon.

On demande

dans divers districts, ruraux, des personnes d'âge mûr afin de visiter la clientèle privée et les hôtels pour des denrées alimentaires de 1er ordre. On ne doit pas connaître la branche. Offres sous chiffres Z. L. 1561 à Rudolf Mosse, Zurich.

A VENDRE

Char à ressorts

essieux patent, à vendre à bas prix, chez Henri Lavanchy, la Coudre.

A vendre pour cause de déménagement et faute d'emploi AMEUBLEMENT DE SALON Louis XVI, un PIANO Wohlfarth (cordes croisées), un fauteuil Louis XIII, un potager sur pieds pour tous combustibles, le tout à l'état de neuf. — S'adresser place des Halles 7, le soir de 7 à 9 heures.

CHAUSSURES
G. BERNARD
Rue du Bassin

MAGASIN
toujours très bien assorti
dans
les meilleurs genres
de
Chaussures fines
pour dames, messieurs
fillettes et garçons

Se recommande,
G. BERNARD

A vendre d'occasion un beau

secrétaire

S'adresser à J. Malbot, Fahys No 27.

Poussette

anglaise, à l'état de neuf, ainsi qu'un pousse-pousse d'été, à vendre. S'adresser Faubourg de la Gare 7, 2me.

Demandes à acheter

On cherche à acheter

AUTOMOBILE

quatre places, 10 HP 1924 ou 1925 éventuellement conduite intérieure. Paiement comptant. — Offres sous chiffres S. P. 871 au bureau de la Feuille d'Avis.

XXme Fête cantonale soleuroise de tir

60 cibles à 300 m.
8 cibles à 50 m.

ZUCHWIL
près Soleure
2 - 11 juillet 1926
Dotation : Fr. 250.000.—

Service d'automobiles Soleure gare principale jusqu'au stand

PLACE DE TIR : CHAMP DE ZUCHWIL

Attractions foraines sur la place de fête. Parc pour autos et vélos.

Tarif pour ressemelages et talonnages
de la Grande Cordonnerie J. KURTH

Ressemelages sont envoyés franco	Séries	Enfants	Fillettes et garçons		Dames	Messieurs	Garçons
		No 21-26	No 26-29	No 30-35	No 36-42	No 40-47	No 36-39
Ressemelages et talons	Vissés	3.80	4.80	5.80	6.50	7.90	7.50
	Cousus	4.70	5.80	6.80	7.80	9.50	8.50
Ressemelages sans talons	Vissés	3.—	4.—	4.90	5.50	6.50	6.—
	Cousus	4.—	5.—	6.—	6.80	7.80	7.—

Rue du Seyon 3 - NEUCHATEL - Place du Marché 1

On désire acheter, éventuellement louer,

CANOT-AUTOMOBILE

pour la saison d'été Adresser offres sous chiffres P. 6023 J. à Publicitas, Saint-Imier.

AVIS DIVERS

Pour jeune Zuricoise, 17 ans, on demande, pour le 1er juillet, place de

demi-pensionnaire

pour apprendre la langue française, éventuellement ÉCHANGE avec jeune fille du même âge. Offres et références à Fritz Bregg, libraire, Zurich-Wiedikon, Schrennengasse 11.

Hypothèque IIme rang

On demande 12 à 15,000 fr. au 1er juillet sur immeuble avec restaurant entièrement remis à neuf. Bon placement, bien garanti. Ecrire sous A. B. C. 872 au bureau de la Feuille d'Avis.

Leçons d'anglais

Pour renseignements s'adresser à Miss Rickwood, Place Piaget No 7

Horloger

complet, cherche travail à domicile, finissage, achevage, terminage ou décottage depuis 13" ancre. Ouvrage garanti. Ecrire sous chiffres R. P. 867 au bureau de la Feuille d'Avis.

Mariage

DEMOISELLE protestante, de présentant bien, toute moralité, bon caractère, bonne santé, avec joli avoir, cherche à faire connaissance d'un MONSIEUR sérieux, âgé de 27 à 34 ans, ayant situation d'avenir assurée. Discrétion, affaire d'honneur. Ecrire sous F. N. case postale 1233, Neuchâtel. FZ 940 N

Droit français

Consultations et direction d'instances devant les tribunaux français.

S'occupe spécialement de questions de nationalité et de régularisation de situations militaires en France.

Me F. DEPREZ
ancien avoué français
9, Boulevard des Philosophes 9
GENÈVE

Soins des pieds

Opère, sans douleur, ongles épais et incarnés, cors, oignons, œils de perdrix.

W. HŒNIG, pédicure diplômé
3, rue Seyon (1er étage), Neuchâtel (Maison chauss. Kurth)
Téléphone 9.02

Dentiers complets à fr. 50.-

y compris les extractions des dents par anesthésie (piqûres spéciales sans douleur)

Ces dentiers sont **rigoureusement soignés** et **garantis** pour leur **qualité** et **bienfacture**

Couronnes en or 22 kt. garantis, depuis fr. 20.-

Tous travaux en or, **ponts, aurifications, plombages** divers, sont consciencieusement éxécutés au plus bas prix, chez

H. Birchenthal Technicien-dentiste à
Rue Haute 21 **COLOMBIER** Consultations tous les après-midi
Tél. 133
Reçoit à BOUDRY tous les matins
Extractions de dents, par injections, sans douleur, fr. 1.-

PLACE PURRY 1
TÉLÉPHONE 14.63
Coopérative du Vêtement
HABILLE TRES BIEN et à BON COMPTE

NOUVEAU COLLÈGE DES TERREAUX
Auditoire No 14

Les mardis et vendredis, 18, 21, 25 et 28 mai, 1er et 4 juin, à 17 h. 15

Cours de puériculture pour dames et jeunes filles

par Mlle WARNERY, Dr en médecine

1re leçon, mardi 18 mai :

Les causes de la mortalité infantile

Prix du cours complet, fr. 10.—. Une leçon isolée, fr. 2.— (timbre en plus). Elèves des écoles, moitié prix.
Inscriptions et billets chez le concierge.

Pensions-Villégiatures-Bains

Gornern - Kienthal
Hôtel et Pension
WALDRAND sur Pochternalp
Bonne maison bourgeoise, remise à neuf (40 lits). Superbe panorama alpin. — Prospectus par SOMMER-BEETSCHEN.

Un cours pratique

de **fabrication** de

desserts et rafraîchissements

(gâteaux, garnitures, glaces et coupes à l'américaine), sera donné

mardi et mercredi 18 et 19 mai

à l'Hôtel du Soleil, l'après-midi et le soir.
S'inscrire à l'Hôtel du Soleil.

PRIX DU COURS : 12 FRANCS

T. BAUR, chef de cuisine.

Neuchâtel - Chaumont S. A.

Assemblée générale ordinaire des actionnaires

le jeudi 3 juin 1926, à 11 heures, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel (Salle du Conseil général)

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1925.
2. Rapport des commissaires-vérificateurs.
3. Votation sur les conclusions de ces rapports.
4. Nominations statutaires.

MM. les actionnaires sont informés que le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport de MM. les commissaires-vérificateurs seront à leur disposition dès le mercredi 26 mai à la Société de Banque Suisse, à Neuchâtel, qui leur remettra les cartes d'admission à l'assemblée, contre dépôt de leurs titres, fait au plus tard le 2 juin (art. 19 des statuts.)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

THÉATRE DE LA ROTONDE

Jeudi 20 mai, à 20 heures

Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel

Grande soirée

pour la **création d'une maison suisse à la cité universitaire de Paris**

La coupe enchantée. . . La Fontaine
La farce du pendu dépendu . . . . Henri Ghéon

PRIX DES PLACES : fr. 4.40, 3.30, 2.20. Location chez FŒTISCH dès le mardi 18 mai.

Société pour l'Orientation professionnelle

Assemblée générale

MERCREDI 19 MAI, à 20 heures
au Collège des Terreaux (Annexe 1er étage)

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du comité pour l'exercice 1925.
2. Exposé de Mlle L. Schmidt : « La situation dans les professions et les apprentissages du canton de Neuchâtel. »
3. Nominations statutaires. 4. Divers.

LE COMITÉ.

Tous les souscripteurs et les personnes qui s'intéressent à l'Orientation professionnelle sont chaleureusement invités à assister à cette assemblée.

Comité neuchâtelois de secours en faveur des protestants disséminés

Les protestants fixés en pays catholiques, spécialement ceux de Fribourg et d'Estavayer, comptent sur l'appui de leurs coreligionnaires neuchâtelois. Comme les années précédentes, notre collecteur, M. Hunziker, passera incessamment à domicile. Par solidarité protestante et par charité chrétienne, chacun est prié de donner sa contribution à cette œuvre suisse et interecclésiastique.

LE COMITÉ.

Chapelle des Terreaux **Mardi 18 mai** à 20 h. 15

M. DEXTER parlera de :

La justification et la sanctification

Invitation cordiale

Leçons d'accordéon

sur simple et chromatique. Se rend deux jours par semaine à Neuchâtel Mme Rose Lœffel-Prisi, Saint-Aubin.

Cours de lutte contre les parasites

Un cours gratuit, théorique et pratique, sera donné à la Station d'Essais Viticoles, à Auvernier, sur la lutte contre les parasites de la vigne, le jeudi 20 mai. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 17 courant. — Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de la Station d'Essais Viticoles, à Auvernier. P 1419 N

Remerciements

Monsieur P. STRAUB-MOREL et famille, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les leur ont fait parvenir.

Neuchâtel, le 15 mai 1926.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE PRIX DE LA GLOIRE

PAR 13

HENRY DE FORGE

Son temps était pris presque tout entier par d'ingrates besognes, nécessaires, et, quand il se trouvait libre, libre de travailler un peu à sa guise, enfin, il sentait comme un voile sur son cerveau, sur son inspiration.

Rien ne chantait plus en son cœur.

Il aimait toujours Madel, mais l'amour de Madel ne faisait plus vibrer ainsi qu'autrefois ces notes enthousiastes et qui étaient du talent...

Oh ! l'horrible chose que cet éloignement insensible de ces deux cœurs faits cependant pour s'aimer !

Par instants, Fritz ne voulait pas y croire et ses yeux cherchaient les yeux de Madel comme pour lui dire :

— Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas ? ce n'est pas vrai !...

Mais la jeune femme détournait son regard. Un pli d'amertume marquait son front, contractait sa bouche. On aurait dit qu'elle faisait effort sur elle-même, qu'il y avait des choses qu'elle ne disait pas...

Sans répondre, elle quittait la pièce et s'en allait vers le berceau de son petit Frantz, comme si là seulement elle pouvait trouver un peu de calme et de joie.

***

Un soir, alors que Fritz se sentait plus nerveux encore que de coutume, à la suite de déceptions nouvelles, de soucis d'argent qui le tourmentaient, une traite à payer pour le lendemain et pour laquelle il ne se trouvait pas en mesure, il dit tout à coup à Madel :

— C'est trop fort, au bout du compte ! Tu n'as qu'à t'adresser à ta grand'mère... Sommes-nous des parias ? Dois-tu être exclue de la famille parce que tu as épousé un musicien ? J'en ai gros sur le cœur, à la fin ! Depuis que nous sommes mariés, elle n'a pas voulu me voir... Tu ne vas chez elle que les jours de grande fête, par déférence, et toujours sans moi. Tu devrais pourtant bien lui parler, lui expliquer ce qui en est. Il me semble qu'il n'y a pas de quoi la déshonorer de m'avoir pour petit-fils...

Madel le regarda froidement.

— Tu ne comprends donc rien ? dit-elle. Si tu ne vas pas voir grand'mère, c'est parce que moi je ne veux pas que tu y ailles.

Jamais la jeune femme ne lui avait parlé sur ce ton.

Fritz balbutia, stupéfait :

— Que veux-tu dire, Madel ? Aurais-tu peur que je sois une gêne... que ma présence soit insupportable ou pénible pour quelqu'un ?

— Peut-être !

Il se redressa.

— Comment peut-elle être pénible à cette vieille femme ?

Alors Madel répondit :

— Tu le sais bien : ce n'est pas toi qu'elle aurait choisi...

Une pensée, dans un éclair, traversa le cerveau de Fritz, une pensée à laquelle il ne s'était jamais arrêté, celle de Karl, ce cousin qu'autrefois, dans le logement de l'ouvrière, il avait entrevu aux côtés de l'aïeule.

— Aurait-il été amoureux de toi, celui-là ? demanda-t-il, railleur.

— Et quand cela serait !...

Un silence suivit cette demande et cette réponse.

Fritz venait de sentir, au fond de son cœur, quelque chose qui se déchirait, comme à la suite d'une blessure profonde et douloureuse.

N'était-ce pas un coup, en effet, un coup porté à sa vanité, à sa jalousie naturelle ? L'idée que Madel avait pu être le rêve d'un autre homme que lui, lui faisait mal.

C'était absurde. Toutes les jeunes filles jolies, ainsi que l'était Madel, devaient fatalement inspirer autour d'elles des affections, des amours même peut-être violents ! Qu'importait, puisque c'était lui qu'elle avait choisi, et sans une hésitation.

Elle le regardait dans le fond des yeux, comme si elle avait voulu pénétrer l'effet de ses paroles.

Alors, il l'interrogea, désirant avoir quelques renseignements, quelques détails.

Elle demeura muette, impénétrable, répondant simplement à Fritz :

— Que t'importe, puisque tu sais qu'il m'a toujours été indifférent !

Mais ce jour-là, tandis que Madel était allée à Wolnitz voir sa grand'mère, il fut comme une âme en peine, et, sitôt son retour, la pressa de questions :

— Etait-il là ? que t'a-t-il dit ?

— Oh le jaloux ! le vilain jaloux !...

XIV

— Mes amis, mes bons amis ! Saluez-moi bien bas, et poussez un hurrah d'honneur pour Wilhelm Klauss !

— Qu'y a-t-il, ami ?

— Il y a, Fritz, mon vieux Fritz, mon cher petit Fritz, ne t'en déplaise, que ce gros bavard de Wilhelm Klauss, ici présent, vient de prendre sa revanche, et une revanche éclatante, de certain concours où jadis il n'arriva que mauvais second, derrière le nommé Kœpel, pareillement présent. Je te l'avais prédit.

Fritz pâlit.

— Oui, mon bon ! Pendant que tu te dorlotes dans les délices de ton ménage, tout en te contentant de donner quelques leçons et d'orchestrer pour les camarades, eh bien, moi qui te parle, célibataire endurci, je viens de faire recevoir au Théâtre-Lyrique trois actes de ma façon, qui vont être mis immédiatement en répétition. Ça ne vaut pas le grand Opéra, mais, pour un début, ce n'est pas si mal. Il y a au bout, en cas de succès, quelque chose comme mille florins d'or, et je te réponds, moi, du succès.

— Quelle est cette œuvre ? demanda Madel.

— Quelque chose de joyeux, chère Madame, et d'un peu fou, mais qui plaira...

— Mes compliments !

— Hein ! tu ne t'attendais pas à cela ? Wilhelm Kauss, le bon vivant, le pilier de brasserie, n'était pas capable de grand'chose ! Il a mis dans le mille pourtant, tout de suite, et ne demande qu'à recommencer. Tu entendras là une musique qui ne sera pas banale, je te jure, et où triompheront mes théories, — rappelle-toi, — au Conservatoire, ces théories qui te faisaient enrager si fort. M'en veux-tu, Fritz, de t'être ainsi passé sur le dos ? Dame ! moi, je ne suis pas marié. On ne peut pas avoir tous les bonheurs en même temps...

Et tandis que Wilhelm, affairé, s'éloignait, joyeux de sa grande nouvelle, Madel regarda son mari, qui, très sombre, tordait nerveusement sa moustache.

— Tu vois ? fit-elle.

— Oui, je vois, répondit-il simplement, le cœur glacé.

Fritz devenait taciturne maintenant, évitant de parler à sa jeune femme, faisant plus longues ses absences, sans cesse inquiet, sans cesse soucieux.

Vingt fois, il avait essayé de se remettre à l'opéra commencé par lui. Le premier acte était là dans un tiroir, ce premier acte qu'il avait écrit au commencement de son mariage, des pages débordantes de tendresse.

Que de fois il avait échafaudé tout un avenir de fortune et de gloire sur ce début, composé presque d'une traite et que, dans sa chimère, il voyait déjà représenté à la cour dans un triomphal succès.

Comme c'était loin, tout cela ! Que de désillusions depuis !

Il avait beau faire : l'inspiration n'était plus la même. Ces phrases de tendresse qui revenaient sous ses doigts lui semblaient banales. Il aurait voulu trouver autre chose, qu'il ne sentait pas. Dans le livret qu'il avait à suivre, après ce début poétique et passionné, il y avait des scènes violentes, douloureuses, auxquelles il s'était attelé souvent et que, chaque fois, il avait jetées au feu, découragé.

Et c'était Wilhelm Klauss qui triomphait avec une œuvre légère, dont la bonne humeur, le ton alerte et vif décidèrent du succès !

Ce succès suffit à mettre le jeune artiste à la mode, à en faire l'homme du jour, l'homme arrivé, l'homme illustre...

— Fais comme moi, disait-il à Fritz. Dépêche-toi. Ta muse n'est-elle donc plus là pour t'inspirer ?

Non ! la muse de Fritz Kœpel n'était plus là, du moins celle qu'il aimait tant jadis, et qui lui avait inspiré ses premières œuvres.

(A suivre.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Le généreux parfum du cacao

émane de tout bon chocolat. - Il s'exhale à profusion du Chocmel, mélange de chocolat au lait, de miel suisse et d'amandes. Préparé avec un cacao de premier choix, éminemment apprécié des gourmets, le

CHOCMEL KOHLER

est une spécialité délicieuse

Pas un sou aux Américains

Sous ce titre, Clément Vautel a donné à « Cyrano », sur la dette française et les Etats-Unis, l'amusante fantaisie suivante :

M. Henry Bérenger lisait bien tranquillement *Je suis un affreux bourgeois* — pourquoi passerai-je sous silence ce détail historique ? — quand un secrétaire de l'ambassade lui apporta ce câblogramme qui venait d'être déchiffré :

« Officiel, *Paris. — Réflexions faites, France paiera pas un sou. Prière informer immédiatement président Coolidge.* — Aristide Briand. »

Notre ambassadeur à Washington crut tout d'abord avoir mal compris... Et c'est lentement, à haute voix, en appuyant sur chaque mot, qu'il relut ce texte ahurissant. Mais non, rien n'était plus net, plus décisif.

— Par exemple ! s'exclama M. Bérenger en rajustant d'une main tremblante son lorgnon sur son nez... Pas un sou !...

Le secrétaire risqua :

— Bravo !... Voilà enfin un télégramme officiel qui fait plaisir !

Mais l'ambassadeur, après un silence, prononça en secouant la tête :

— Pas possible... C'est une mystification ! Je vais câbler à Paris.

Alors s'engagea ce dialogue laconique :

« *Avant de faire démarche vous prie confirmer France refuse règlements dettes.* — Henry Bérenger. »

« *Pas de dettes, pas un sou.* — Aristide Briand. »

« *Redoute complications.* — Henry Bérenger. »

« *Verrons bien.* — Aristide Briand. »

Enfin édifié, l'ambassadeur prit son chapeau et son courage à deux mains pour se rendre, toutes affaires cessantes, à la Maison Blanche où le président Coolidge le reçut aussitôt.

Très ému, M. Bérenger lui annonça :

— J'ai reçu de Paris des instructions aux termes desquelles je dois vous informer, monsieur le Président, d'une importante décision prise par mon gouvernement.

— *Very Well !* Il s'agit sans doute de l'argent que vous nous devez.

— En effet...

— Vous vous décidez enfin à nous verser un acompte ! Combien ?

— Rien du tout... La France ne se reconnaît pas la débitrice des Etats-Unis et a pris la résolution de ne pas leur payer un sou. Voilà !

— Mais... mais...

Le président Coolidge, à qui ce coup avait fait voir plus d'étoiles qu'il n'y en a sur le drapeau américain, but un grand verre d'eau glacée pour se remettre — un verre de bon vin eût été plus efficace — et finit par répondre :

— Cela ne se passera pas ainsi... Je vais prendre conseil, réunir le Sénat, voir des financiers... C'est inouï ! La France se conduit très mal... C'est honteux !

M. Henry Bérenger, très digne, répliqua :

— Vous oubliez que vous parlez au représentant de la République Française !

Et notre ambassadeur se retira sans souci de la main que lui tendait le président Coolidge.

***

Le lendemain, ce message paraissait dans les journaux des Etats-Unis :

Au peuple américain !

Un litre de sang vaut-il un litre d'or ?

Combien vaut le cadavre d'un soldat français mort pour la liberté du monde ?

Quel Américain, quelle Américaine ne donnerait pas sa fortune pour sauver la vie de ses fils ?

Qu'est-ce que l'argent quand il s'agit d'éviter la mort ?

Poser ces questions cruelles, c'est y répondre...

Et le noble peuple américain l'a aussitôt compris.

Il comprend donc pourquoi la France mutilée répond aux exigences des financiers de New-York et des politiciens de Washington :

— Je ne dois rien... Bien loin d'être débitrice de qui que ce soit, je suis créancière du monde !

Signé : Aristide Briand.

Mais ce message, d'abord très bien accueilli par *the man in the street*, ne tarda pas à être commenté par d'innombrables *Daily*, *Heralds*, *Guardians* et autres journaux qui, plaçant au-dessus de tout le *business*, s'accordèrent sur ce thème :

— La France nous doit beaucoup de dollars... Il faut qu'elle nous les paye, jusqu'au dernier !

Le sénateur Borah se répandit, au Sénat, en vociférations francophobes. De soi-disant anciens combattants américains — ceux qui n'ont jamais quitté le sol natal — s'en furent trouver un autre sénateur et lui dirent :

— La Follette, nous voici !

Et ces mobilisés à la maison réclamèrent les *french milliards* qui leur avaient été promis au titre « d'indemnité de guerre ».

Pendant ce temps, il est vrai, les authentiques combattants envoyaient à leur ancien général Pershing ce télégramme :

« *Nous sommes heureux d'apprendre que nos anciens camarades français ne nous doivent plus rien. Il est seulement dommage que ce ne soit pas nous qui leur ayons appris cette bonne nouvelle.* »

Mais la propagande germanique, l'influence de certains Etats de l'ouest, la déception des financiers, etc., firent que les milieux dirigeants américains se montrèrent peu disposés à passer purement et simplement les *french milliards* au compte de « Profits et pertes ». Notre ambassadeur, mandé à la Maison Blanche, fut avisé qu'un ultimatum allait être envoyé à la France.

— Il faudra payer, lui dit le président Coolidge, payer ou...

— Ou quoi ?

— Nous vous saisirons.

— Où cela ?

— Où nous pourrons... Et nous serrerons fort !

— Essayez, répondit M. Henry Bérenger en souriant.

Le sénateur Borah réclamait la guerre, la guerre tout de suite... Il voyait déjà l'escadre américaine bombardant le Havre et l'armée faisant une descente à Montmartre.

Mais le général Pershing déclara :

— Montmartre nous a laissé un trop bon souvenir pour que nous lui fassions connaître un autre genre de bombes américaines !

***

Les hostilités ne se déroulèrent donc que sur le terrain économique.

L'Amérique nous priva de gomme à mâcher, de cigarettes *Camel*, de joueurs de banjo et de Joséphine Baker, ce qui ne nous empêcha pas du tout de tenir bon. Elle alla plus loin, elle ferma sa porte à Raquel Meller et à Mistinguett, ce qui lui attira, d'ailleurs, de sérieux désagréments diplomatiques, car Raquel Meller est Espagnole et Mistinguett Belge... Forts de notre bon droit, nous ne ripostâmes par aucune représaille, — sinon que Montmartre fut consigné à tous les Américains, blancs ou noirs.

Cependant, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique, etc. suivaient notre exemple et faisaient savoir au Shylock yankee qu'elles ne payeraient pas un farthing pas un centimo, pas une « cenne »...

L'Allemagne suivit le mouvement et déclara nettement :

— Pas un pfenning aux Américains !...

Mieux encore, elle reprit son vieux projet qui consiste à former une Armada européenne et à l'envoyer devant New-York avec ce programme :

— Rendez-nous notre or ou nous bombardons vos gratte-ciel qui sont d'incomparables buts pour l'artillerie !

Mais nous trouvâmes que c'était aller trop loin... Il manque peut-être un Bismarck à l'Europe !

Au surplus, les choses ne tardèrent pas à s'arranger, les Américains ne pouvant se passer de Montmartre, alors que nous nous passions fort bien de *chewing gum* et de ballets nègres. Un beau jour, M. Aristide Briand reçut ce câblogramme :

« Washington. — *Passons éponge sur ardoise. A votre disposition si avez besoin d'argent.* Yours truly. — Président Coolidge. »

Clément VAUTEL.

Ethnographie et folklore européens

Depuis le début de ce siècle et plus encore depuis la guerre, l'ethnographie a fait des progrès considérables. Les expéditions se sont si bien multipliées que les régions inexplorées et les peuplades inconnues ne sont plus aujourd'hui qu'en petit nombre. Le stade élémentaire de la simple collection des faits est désormais dépassé, l'ethnographie a pris un rang très honorable parmi les sciences humaines et les premières tentatives de caractériser et de comprendre la mentalité primitive sont déjà satisfaisantes ; les grandes lignes ont été dégagées, il s'agit maintenant de préciser les détails en fonction des idées générales, de sonder la complexité réelle que celles-ci cachent sous leur simplicité apparente, en un mot d'obtenir un tableau plus fidèle de la réalité.

Telle qu'elle est déjà, l'ethnographie constitue un des beaux fleurons de la connaissance humaine et tout homme cultivé doit en apprendre les éléments. Mais comment faire en l'absence de bons traités ? C'est que malheureusement, il n'existe pas en français d'ouvrage suffisamment complet et moderne qui expose à satisfaction les résultats acquis par cette science. Aussi faut-il se réjouir que l'Allemagne nous donne le premier manuel d'ethnographie scientifique au courant des dernières acquisitions.

A vrai dire, l'« Illustrierte Völkerkunde » de Georg Buschan (Strecker et Schröder, Stuttgart, éditeurs) que nous annonçons ici n'est pas une œuvre sans précédent puisqu'elle en est à sa deuxième édition. Mais précisément les progrès de l'ethnographie ont été tels que la mise au point de la première édition nous a valu un ouvrage entièrement nouveau ne comptant pas moins de trois gros volumes. Les deux premiers ont paru voici quelques années ; nous n'en parlerons pas ici, voulant avant tout signaler le troisième qui vient de sortir de presse.

Consacré principalement à l'Europe, il est intitulé : « Europa und seine Randgebiete » et ne comprend pas moins de 1150 pages illustrées de 708 gravures, 43 planches hors-texte, et 6 cartes. Cette simple énumération indique l'ampleur de l'œuvre et lorsqu'on y ajoute les noms des auteurs du texte : MM. Michel et Arthur Haberlandt et Arthur Byhan, des autorités de renommée européenne, on peut être assuré avant d'ouvrir le volume d'avoir sous la main un instrument de travail de grande valeur. Parcourons donc ensemble cet imposant tome.

Il s'ouvre par une étude des « peuples indo-européens du continent ». Ces 300 pages sont signées par le professeur Michel Haberlandt, le doyen vénéré des folkloristes autrichiens, un homme qui joint à une parfaite maîtrise des traditions populaires une culture générale solide et vaste, un clair esprit de synthèse et des qualités d'écrivain tout à fait remarquables. Son exposé est d'une limpidité impeccable, son style d'une élégance rare, sa documentation considérable et solide : c'est dire qu'à le lire on goûte un plaisir peu commun. Dès les premières lignes de l'introduction on découvre qu'on a affaire à un cerveau remarquablement organisé. Il y expose avec une ampleur étonnante l'influence des facteurs généraux qui ont agi sur l'évolution des peuples européens, puis ce fait capital que fut l'indoeuropéanisation de l'Europe que suivit la différenciation de ses peuples.

Puis il passe en revue l'un après l'autre les différents peuples qu'il groupe en « cercles », selon leurs affinités de civilisation : le cercle lettoslave, qui comprend les peuples baltes (Vieux-Prussiens, Lituaniens et Lettons) et la famille slave (Russes, Polonais et Tchécoslovaques) ; les Slaves du sud et les peuples indigènes des Balkans ; les Maggiares et les Turcs ; le cercle germanique (Scandinaves, Allemands, Hollandais et Belges) ; les peuples britanniques ; les nations romanes (Français, Italiens, Rhétoromanches, Espagnols) ; enfin les peuples immigrés d'Asie (Arméniens, Bohémiens, Juifs). Et pour chacun d'eux, il examine la répartition, les caractères anthropologiques et linguistiques, le genre de vie (nourriture, habitation, costumes, armes), les traditions, etc., en un mot, c'est un exposé succint, mais très suggestif de folklore spécial, que des illustrations heureusement choisies rendent encore plus vivant.

On passe au folklore général avec la partie suivante consacrée à « la civilisation populaire de l'Europe envisagée dans son évolution historique » et qui a pour auteur M. Arthur Haberlandt, le plus éminent disciple et le successeur de son père à l'université et au musée des traditions populaires de Vienne. Il ne s'agit plus, dans ces 350 pages, d'examiner chaque peuple séparément quant à ses coutumes, mais de dégager de tous les détails une vue d'ensemble de la vie populaire telle qu'elle fut il n'y a pas si longtemps, avant que la civilisation mécanisée et internationale qui est la nôtre l'eût réduite à l'état fragmentaire et de ruine qui est aujourd'hui le sien.

En six chapitres, on apprend ainsi à connaître les formes primitives de l'économie populaire (chasse, armes, pêche, anciennes méthodes de cuisson, cueillette des baies ; agriculture élémentaire, élevage du bétail, économie alpestre ; moyen de transport, etc.) ; les établissements rustiques, villages et fermes ; les ustensiles domestiques ; le tissage des étoffes ; les costumes et la parure ; l'art populaire ; les coutumes sociales, enfin les croyances populaires. Un dernier chapitre de conclusion cherche à expliquer, avec une prudence et une mesure toutes scientifiques, comment a pu s'édifier cette culture populaire dont il ne subsiste plus aujourd'hui que des débris. Là aussi, des illustrations convenablement choisies, éclairent le texte et fixent les idées mieux que les descriptions les plus minutieuses.

M. A. Byhan étudie, dans une troisième partie, les populations du Caucase, de la Russie septentrionale et orientale et de la Finlande. On y fait connaissance avec des populations dont même les gens cultivés savent à peine le nom et qui, pourtant, sont intéressantes au plus haut point, aussi bien que les Egyptiens, les habitants à peau claire de l'Afrique du nord-ouest et les Guanches des Canaries dont nous parle, pour terminer le livre, M. A. Haberlandt : civilisation, mœurs et coutumes, traditions et croyances, tout nous est révélé d'eux, du moins tout ce qui est caractéristique.

L'Allemagne peut être fière de posséder une œuvre pareille, qui marquera une date importante dans l'histoire de l'ethnographie et à laquelle on devra longtemps se référer. Mais surtout c'est la première fois qu'on nous donne un traité de folklore européen. Jusqu'ici, cette toute jeune science avait fait l'objet de nombreux exposés pleins de mérites, mais toujours limités soit à un sujet particulier forcément assez restreint, soit à un pays ; jamais encore on n'avait envisagé la culture populaire de l'Europe entière et avec une pareille envergure d'esprit ; la tentative des deux Haberlandt mérite donc d'être saluée avec d'autant plus de joie qu'elle est pleinement réussie. Il s'en dégage un tableau précis, minutieux, clair et attrayant de toutes ces vieilles traditions populaires que le « progrès » a étouffées et dont il ne restera plus grand'chose avant qu'il soit longtemps.

En un mot, beau et bon livre dont le succès est pleinement assuré.

R.-O. FRICK.

La nouvelle usine à gaz de Bâle

(De notre corresp.)

Postés il y a quelques semaines à une hauteur de 50 mètres sur la plateforme du grand silo de blé, appartenant à la société suisse de remorquage, nous avons profité de la présence de M. Niederhauser, conseiller d'Etat, pour lui poser plusieurs questions au sujet de la nouvelle construction de l'usine à gaz. Sans avoir pu entrer dans de trop amples détails — les chiffres exacts ayant fait défaut encore en ce moment, — le chef du département de police a néanmoins réussi à nous tracer un tableau très explicite du projet arrêté par le gouvernement. Celui-ci étant soumis ces jours à l'approbation du corps législatif, nous croyons bien faire d'en publier quelques données.

Lorsqu'il y a une vingtaine d'années, le courant électrique commença à triompher de l'éclairage à gaz, installé dans les rues et dans les maisons, on était généralement tenté de croire à une diminution rapide de consommation. Cette opinion, partagée par la majorité de la population, ne s'est point confirmée, preuve en soient les 21 millions de mètres cubes consommés l'an dernier. Cette augmentation énorme est le résultat direct d'une propagande savamment entreprise. Au lieu de se laisser troubler par la concurrence incontestable de l'éclairage électrique, on a eu soin de souligner les grands avantages de l'emploi du gaz pour la cuisson. Le prix modique d'un côté (avant la guerre nous avons payé 15 centimes le mètre cube), la propreté et l'intensité de chaleur de l'autre, ont largement contribué au succès croissant de ce combustible, de sorte qu'il serait bien difficile aujourd'hui de trouver chez nous une maison dépourvue de fourneaux ou de réchauds à gaz. Grâce aux découvertes de la science moderne, l'utilisation des déchets (goudron, coke, ammoniaque), se fait sur une base très rémunératrice. Le rôle important que le gaz joue dans la vie économique s'explique donc aisément.

C'est en 1852 que l'ingénieur Dollfus a fait les premières installations sur la place même du bâtiment de l'administration de l'usine. Les frais se sont chiffrés à 348,000 francs pour l'usine et à 140,000 francs pour le réseau des conduites, mesurant 17,000 mètres. Les essais ayant donné pleine satisfaction, et vu l'augmentation du nombre des abonnés, on s'est décidé, huit ans plus tard, à entreprendre la construction de l'usine actuelle. C'est en 1868 que la ville en a fait l'acquisition, afin de pouvoir garantir l'éclairage des 600 lampes posées dans les rues.

De 1906, le nombre des abonnés a progressé au cours des années à 44,000, la longueur des tuyaux est de 330,000 mètres et le capital engagé est représenté par une somme de 16 millions de francs à peu près. Grâce aux bénéfices réalisés pendant de longs exercices, il ne figure plus dans les comptes que par un montant de deux millions.

Les chiffres que nous venons de citer permettent de constater que le développement de l'usine n'a cessé de suivre une ligne ascendante ; en 1928 déjà, elle sera arrivée à la limite de sa capacité de rendement. Le voisinage proche de maisons d'habitation de même que le minime emplacement disponible pour un agrandissement des installations actuelles, lesquelles ne répondent du reste plus aux exigences de la technique moderne, ont décidé le Conseil d'Etat à envisager le construction de la nouvelle usine sur la rive droite du Rhin, aux abords immédiats du port du Petit-Huningue. Le coup d'œil jeté de la tour du silo nous a sans peine fait comprendre les avantages réels de ce nouveau projet. En effet, le second bassin du port d'une longueur de 700 mètres une fois achevé — il formera un angle avec le premier —, les futures installations se trouveront directement reliées aux nouveaux quais de débarquement. De cette manière, les grandes grues pourront, sans un second transbordement décharger des chalands la houille destinée à l'usine. Une conduite à haute pression dirigera le gaz à travers le fleuve dans le grand gazomètre de Saint-Jean.

La somme prévue pour l'exécution de ces divers travaux s'élève à 12 millions de francs ; comme elle ne comprend pas le montant nécessaire à l'acquisition, ou suivant les circonstances, à l'expropriation du terrain indispensable, il ne pourra être guère question d'un chiffre moins considérable lors de la sanction du projet définitif par le Grand Conseil. A l'aide de procédés modernes, appliqués à la production du gaz et de ses produits accessoires, le gouvernement espère pouvoir réduire dans une notable mesure les frais généraux. La vente de coke d'une qualité supérieure, la diminution, grâce à un système plus rationnel, des comptes salaires et réparations, permettront la réalisation d'une économie de 800,000 francs à un million. Celle-ci sera plus que suffisante pour payer les intérêts du capital et pour procéder à l'amortissement obligatoire.

En présence de telles dépenses, on ne saurait reprocher à nos autorités un manque d'initiative. Après les huit millions destinés à la construction des halles de la foire suisse d'échantillons, et les dix millions réservés à l'exécution du nouveau cimetière central, voilà une demande de crédit de 12 millions qui sera soumise ces jours au corps législatif. En y ajoutant des sommes de moindre importance, nous arrivons à un chiffre total de plus de 40 millions, et cela pour une période de 6 ans à peine.

Montant respectable, on en conviendra, mais dont notre caisse d'Etat ne se ressent pas trop, grâce à une saine politique financière.

D.

La dictature de l'estomac

Il existe, en ce monde, un dictateur caché avec lequel il ne fait pas bon plaisanter. Il régit l'univers et les gouvernements. C'est l'estomac. Quand les politiciens et les théoriciens des théories sociales réussissent, par leur éloquence, à mener un peuple vers un rêve qui lui paraît absurde, le dictateur caché apparaît tout à coup et fait s'évanouir en quelques heures l'enthousiasme factice. Il fait : « Halte ! » Et tout rentre dans l'ordre qu'il exige.

En Grande-Bretagne, le dictateur caché n'a pas dit : « Halte ! » Il est polyglotte. Il a fait : « Stop ! » Et la grève générale s'est arrêtée.

L'estomac d'une grande nation organisée, estomac général, fait de l'addition de tous les estomacs particuliers, se refuse à admettre la grève générale. Le dictateur caché n'en veut pas. Quelques orateurs peuvent, avec la formule : « Grève générale », créer une mystique qui, un beau matin, permet de faire croire à un groupe d'hommes que ces deux mots sont la clef cabalistique du paradis... Mais quand cette erreur va trop loin, le seigneur Estomac lève un doigt et l'illusion s'évanouit. L'arrêt brusque des bateaux, des chemins de fer, de la vie sociale, coupe la distribution des vivres. Aussitôt les estomacs crient ; la ménagère, devant le marché vide, crie ; son mari crie, et, quand il est gréviste, il crie aussitôt contre les organisateurs de la grève générale que, aveugle, un jour auparavant il acclamait. La grève générale s'est, en Angleterre, effondrée dans un immense besoin de manger. C'est le beefsteack qui a triomphé, et non pas M. Baldwin.

Les grévistes auraient pu s'entêter ; mais alors le dictateur caché eût envoyé aussitôt son exécuteur des hautes œuvres : la famine ! En Grande-Bretagne, la simple menace a suffi... C'est une preuve que cette nation a du ressort... Si elle était résignée et sans force, elle se serait laissé acculer, comme en Russie, au pire.

Maintenant, le dictateur caché va rentrer dans l'ombre. Il en sortira de nouveau un jour ou l'autre, quand un autre peuple, parti sur des chimères, voudra, par l'accumulation d'impôts absurdes, de lois restrictives de production, d'étatisations accumulées, recommencer à désobéir aux lois non écrites, mais toutes-puissantes, du dictateur caché.

Louis FOREST.

Lait de Lis
Marque : Deux mineurs
est incomparable pour les soins de la peau

CORS
Bien exiger
Corricide blanc ROSANIS
(Nom et marque déposés)
Toutes pharmacies et drog.
Verrues, durillons, callosités Prix : fr. 1.25

Vermouth NOBLESSE
délicieuse gourmandise
se boit glacé

SIMPLIFIONS, SIMPLIFIONS !

C'est-à-dire standardisons

La standardisation consiste à sélectionner les types et les formes réunissant le maximum d'avantages et répondant à un usage courant. Ainsi la confection a standardisé le costume. L'alimentation a standardisé certaines denrées. Certains aliments sont standardisés sous forme de portion. On pourrait ainsi multiplier les exemples et philosopher longuement sur la signification de la standardisation. Elle offre de nombreux avantages au client qui n'a qu'à choisir parmi deux ou trois formes typiques et pratiques. Elle facilite la fabrication en permettant l'emploi des machines-outils. Enfin, elle fait baisser formidablement le prix de revient. Cette méthode de travail tient compte de l'intérêt des consommateurs. Ce sont eux qui ont imposé à l'industrie des formes types qui finissent par éliminer les formes moins usuelles, moins utiles.

Dans le domaine de l'automobile, la standardisation, intervenant dès le début, a créé des modèles qui sont exactement pour un prix donné, l'expression des désirs d'une catégorie de clients.

La puissance du moteur a fini par symboliser l'ensemble de la voiture. Lorsqu'on dit une cinq chevaux, on ne pense pas à une limousine. Mais si l'on parle d'une dix chevaux, on suggère aussitôt torpédo ou sedan 4 places. Tout cela est bien. Mais si je préfère, moi, une 7 ou 11 chevaux, si je prétends que ces deux puissances sont plus dans la moyenne, correspondent mieux à l'effort que doit fournir une voiture robuste, conçue pour le travail comme pour le tourisme ?

Eh ! bien, dans ce cas, vous avez la Donnet-Zedel, qui ne se fait qu'en 7 et 11 chevaux, cabriolet, torpédo ou conduite intérieure.

Il y a deux sortes de standardisation :

1. 5 et 10 chevaux, nombre facile à retenir.
2. 7 et 11 chevaux, puissance calculée en vue d'un rendement maximum et d'une consommation minimum.

JH85497L

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— 4 mai 1926. Clôture de la faillite Hermann Hofmann, horlogerie, à la Chaux-de-Fonds.

— Inventaire de la liquidation officielle de la succession de Gasser, Bertha-Angélique-Othellia, célibataire, négociante, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, où elle est décédée le 28 mars 1926. Inscriptions au greffe du tribunal II jusqu'au 15 juin 1926.

— 3 mai 1926. Liquidation de la succession insolvable de Henri-William Perrenoud, quand vivait commerçant, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Première assemblée des créanciers le vendredi 28 mai 1926, à 14 heures, à l'hôtel des services judiciaires, à la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 22 mai 1926 inclusivement. Les créanciers ayant déjà produit en tribunal II sont dispensés de le faire à nouveau.

— 3 mai 1926. Sursis concordataire de Paul Seefeld, fabricant d'horlogerie, rue du Commerce 9, à la Chaux-de-Fonds. Commissaire au sursis : Dr Félix Jeanneret, avocat et notaire, à la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 2 juin 1926. Assemblée des créanciers : lundi 14 juin 1926, à 14 h., à l'hôtel judiciaire de la Chaux-de-Fonds. Délai pour prendre connaissance des pièces au bureau du commissaire : 4 juin 1926.

NOUVELLES SPORTIVES

FOOTBALL

LE CHAMPIONNAT SUISSE

I. Suisse romande

Série A. — Etoile Chaux-de-Fonds I - Servette Genève I, renvoyé ; Lausanne Sports I - Bienne I, 2 à 2.

La journée d'hier, qui devait ou qui pouvait être décisive, n'apprend somme toute rien de bien important par suite du renvoi du match Etoile - Servette. D'autre part, Bienne, en faisant match nul avec Lausanne, n'est pas encore hors de danger pour les matches de relégations. Les Biennois ne sont plus qu'à un point de Fribourg, avec un match joué en moins, mais encore faut-il, pour qu'ils passent devant Fribourg, que leur dernière rencontre contre Lausanne, à Bienne, soit gagnée par eux. Cela leur sera facile, semble-t-il, puisque c'est avec une équipe dans laquelle ne jouaient ni Wilkins, ni Siegrist, Bohny et Strasser qu'ils ont réussi à tenir tête hier aux Lausannois sur le terrain de ceux-ci.

Le classement de Suisse romande devient : 1. Etoile, 15 matches joués, 21 points ; 2. Servette, 13 m. 18 p.; 3. Chaux-de-Fonds, 16 m. 17 p.; 4. Etoile-Carouge, 16 m. 16 p.; 5. Urania-Genève, 15 m. 14 p.; 6. Cantonal, 16 m. 14 p.; 7. Lausanne, 14 m. 14 p.; 8. Fribourg, 16 m. 12 p.; 9. Bienne, 15 m. 11 p.

Jusqu'au bout, on le voit, le championnat romand conserve son intérêt.

II. En Suisse centrale

Série A. — Aucune rencontre de série A n'était prévue pour hier dans cette région. Le classement suivant démontre que seuls Concordia et Granges sont encore dans la zone dangereuse et auront à découdre entre eux pour décider celui qui aura à défendre ses chances contre le champion de la série « promotion ».

Classement : 1. Young-Boys, 16 matches, 29 points ; 2. Bâle, 15 m. 20 p.; 3. Nordstern, 16 m. 18 p.; 4. Soleure, 16 m. 15 p.; 5. Berne, 14 m. 14 p.; 6. Aarau, 14 m. 13 p.; 7. Old-Boys, 15 m. 12 p.; 8. Concordia, 15 m. 8 p.; 9. Granges, 15 m. 7 p.

Série « promotion ». — Pour son dernier match du championnat, Olten I bat Cercle des Sports, de Bienne, par 4 buts à 0.

Le match de relégation entre Berne II, dernier de « promotion », et Soleure II, premier de la série « B », a été renvoyé.

III. Suisse orientale

Série A. — Grasshopper I bat Brühl Saint-Gall I, 7 à 0.

Young-Fellows I bat Zurich I, 4 à 1.

Veltheim I - Saint-Gall I, renvoyé.

Grasshopper, battu jeudi dernier par Lugano, prend sa revanche, et quelle revanche, sur Brühl qu'il bat avec une différence de 7 buts. Belle revanche des Young-Fellows sur Zurich, vainqueur au premier tour ; Young-Fellows s'adjuge ainsi définitivement la place d'honneur derrière Grasshopper. Le match décisif pour le dernier rang, entre Veltheim et Saint-Gall, a été renvoyé. Ni l'un ni l'autre des deux clubs ne sont encore hors de crainte. Si Veltheim gagne ou fait match nul seulement, Saint-Gall aura à disputer les matches de relégation avec le Réal-Club Winterthour. Si, au contraire, Saint-Gall est vainqueur, un match d'appui deviendra nécessaire entre ces deux clubs.

Classement : 1. Grasshopper, 14 matches, 23 points ; 2. Young-Fellows, 16 m. 22 p.; 3. Zurich, 16 m. 17 p.; 4. Blue-Stars et Lugano, 15 m. 16 p.; 6. Brühl et Winterthour, 15 m. 12 p.; 8. Veltheim, 15 m. 10 p.; 9. Saint-Gall, 15 m. 8 p.

Série « promotion ». — En matches de relégation, Veltheim II bat Sp. Cl. Zoug I, 4 à 2, et Brühl Pr. et Red-Star Zurich I font match nul, 2 à 2.

MATCHES INTER-CANTONS

Genève bat Vaud, 4 à 3

Jouée hier après midi, au Stade municipal des Eaux-Vives, à Genève, cette rencontre s'est terminée par une victoire de justesse des Genevois qui triomphent des Vaudois, par 4 buts à 3.

LES CHAMPIONS ANGLAIS EN SUISSE

Huddersfield bat Zurich, 6 à 1

Ainsi que nous l'avons annoncé vendredi, les champions professionnels anglais, les « Huddersfield-Town », avaient disposé jeudi à Zurich, de l'équipe de cette ville, par 6 buts à 1.

Continuant leur tournée de propagande en Suisse, ils ont remporté à Bâle et à Berne deux significatives victoires, alors qu'ils joueront pour la dernière fois en Suisse dimanche prochain, à Genève, contre Servette.

Huddersfield bat Old-Boys, 11 à 1

Ce match a été joué samedi à 18 heures, sous une pluie diluvienne, devant 3000 spectateurs. L'équipe bâloise était renforcée par Zorzotti (Bâle), qui joue aux buts, et Sturzenegger (Lugano) demi-droit.

Les visiteurs ont fourni un jeu qui n'est pas plaisant à l'œil, mais très effectif. Au cours de la première mi-temps, qui se termine par 6 à 0, Old-Boys a souvent très bien joué ; mais, à la reprise, les Anglais sont véritablement les maîtres du terrain.

Sur les onze buts qui figurent à leur tableau, il convient de relever que deux ont été marqués sur pénalty (tirés par le goalkeeper) et un par l'arrière-gauche bâlois qui, en voulant dégager, a fait dévier la balle.

Huddersfield bat Ville de Berne, 4 à 2

Plus de 8000 spectateurs ont assisté dimanche après midi, au parc des sports du Neufeld, au match de football entre le champion d'Angleterre Huddersfield et une équipe combinée de la ville de Berne (F. C. Berne et Young-Boys). La rencontre s'est terminée par la victoire des Anglais qui ont marqué 4 buts contre 2. A la mi-temps, le résultat était de 3 à 0 en faveur des visiteurs. Après le repos, l'équipe bernoise, qui fut par moment supérieure, réussit 2 goals, tandis que les Anglais en marquaient un quatrième. D'une façon générale, on peut dire que le champion anglais n'a pas pu traduire sa supériorité technique et tactique contre la très forte équipe bernoise aussi facilement qu'à Zurich et à Bâle.

A L'ASSOCIATION NEUCHATELOISE

Tournois renvoyés

Par suite du mauvais temps, les deux tournois de football organisés par l'Association cantonale neuchâteloise, sur le terrain de Colombier, et réservés aux équipes des séries B et « juniors », ont dû être renvoyés.

Matches de championnat

Les matches suivants se sont disputés hier, comptant pour le championnat cantonal :

Série A. — Cantonal II bat Union sportive Neuveville I, 5 à 1 ; Floria I bat Chaux-de-Fonds II, 3 à 0 (forfait).

Série B. — Gloria II (Le Locle) bat Sylva-Sports I, 4 à 1.

Série C. — La rencontre prévue pour hier, entre Bôle III et Amical II, a été renvoyée à un dimanche au temps plus propice.

MATCHES A L'ETRANGER

En France. — A Paris, une équipe combinée du Red-Star et du Club français, a battu l'équipe allemande du F. V. Karlsruhe, par 4 buts à trois.

En Espagne. — A Barcelone, l'équipe combinée de la ville de Barcelone bat celle de la ville de Paris, par 4 buts à 0.

En Autriche. — Pour la finale de la « Coupe de Vienne », Amateure a battu First Vienna, par 4 buts à 3.

En Tchécoslovaquie. — Samedi, l'équipe professionnelle anglaise Arsenal de Londres, a battu Slavia, de Prague, par 5 buts à 1, alors qu'hier Sparta, de Prague, a battu M. T. K., de Budapest, 3 à 1.

CYCLISME

LE CHAMPIONNAT CANTONAL DE VITESSE

Victoire de G. Antenen

Le 26me championnat neuchâtelois de vitesse de l'Union vélocipédique cantonale neuchâteloise s'est disputé hier matin, au Locle, organisé par la « Pédale locloise ».

Le parcours était de mille mètres, en ligne droite. Les premiers classés des séries éliminatoires se rencontraient en deux demi-finales dont voici les résultats :

Première demi-finale. — 1. Gérard Wuilleumier, V. C. Excelsior, la Chaux-de-Fonds ; 2. René Schenk, Peseux ; 3. Emile Laubscher, V. C. Neuchâtel ; 4. Charles Dumont, V. C. Jurassien, la Chaux-de-Fonds.

Deuxième demi-finale. — 1. Georges Antenen, V. C. Excelsior, la Chaux-de-Fonds ; 2. Marcel Ceppi, V. C., Neuchâtel ; 3. Abel Froidevaux, V. C. Excelsior, la Chaux-de-Fonds ; 4. M. Renck, V. C. Excelsior, la Chaux-de-Fonds.

Finale. — 1. Georges Antenen ; 2. Gérard Wuilleumier ; 3. René Schenk ; 4. Marcel Ceppi.

Georges Antenen remporte le titre gagné par son frère l'an passé.

LES CHAMPIONNATS SUISSES

Abegglen, Egg et P. Suter, champions

Hier, au vélodrome d'Oerlikon, près Zurich, se sont disputés les championnats suisses de vitesse (amateurs et professionnels) et ceux de demi-fond auxquels ne participent que les « profs ».

C'est Abegglen qui emporte le titre amateur de vitesse en battant en finale Richli, Leutert et Flück. Mermillod, de Genève, vainqueur de ces deux dernières années, ne participait pas à la course, en raison de son manque de préparation.

Dans la catégorie professionnels, le vainqueur régulier de la compétition depuis 1917, qui fut du reste vainqueur amateur de 1912 à cette dernière date, Ernest Kaufmann, actuellement en Amérique, n'a pu défendre sa chance.

C'est entre Henri Suter, Oscar Egg, Guillod et Graf, que s'est disputée la finale qui est revenue à Oscar Egg, devant Henri Suter, Guillod et Graf. Oscar Egg, qui avait déjà remporté le titre en 1914, réitère ce succès douze ans plus tard dans une course qui sera, paraît-il, la dernière de sa carrière.

En demi-fond, enfin, et pour la sixième fois depuis sept ans, c'est Paul Suter qui l'emporte en battant très nettement ses trois concurrents qui se classent dans l'ordre suivant, les 50 kilomètres du parcours ayant été couverts par Suter en 41 m. 43 s. 1/5 ; 2. Ad. Läuppi, 47 km. 578 ; 3. Wegmann, 47 km. 478 ; A. Engler, 46 km. 150.

LES GRANDES COURSES A L'ÉTRANGER

Notter se distingue

Le « Tour de la Hainleite », épreuve cycliste comptant 290 kilomètres, avec départ et arrivée à Erfurt, s'est disputé hier, en Allemagne.

A 80 kilomètres de l'arrivée, le Suisse Notter et l'Italien Belloni se sont échappés et, malgré une poursuite acharnée de leurs suivants, n'ont plus été rejoints.

Au «sprint», Notter n'a été battu que de deux longueurs.

Classement : 1. Belloni, 10 h. 26 m. 20 s. ; 2. Kastor Notter, à 2 longueurs ; 3. Huschke, 10 h. 38 m. 5 s. ; 4. P. Kohl, 10 h. 38 m. 7 s. ; Le Suisse Lehner est 8me et Saccomani 10me. Max Suter est classé passablement en arrière par suite des nombreuses crevaisons dont il a été victime.

Le « Tour de Belgique »

L'importante épreuve cycliste, le «Tour de Belgique» s'est terminée hier avec l'arrivée des concurrents au vélodrome d'hiver, à Bruxelles.

Voici le classement final général de cette manifestation : 1. Jean Debusschère, en 41 h. 3 m. 40 s. ; 2. Félix Sellier, 41 h. 19 m. 25 s. ; 3. Depauw ; 4. Beeckmann ; 5. Joseph Pé ; 6. Matton.

MOTOCYCLISME

CIRCUIT NEUCHATELOIS DE RÉGULARITÉ

Nouvelle victoire du M.-C. Neuchâtel

Hier matin, par un temps relativement bon, mais sur des routes détrempées et glissantes, s'est disputé pour la seconde fois le « Circuit neuchâtelois de régularité » organisé par les motos-club du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

La course. — L'épreuve comportait 221 kilomètres à parcourir à une allure moyenne de 35 kilomètres à l'heure, mais en tenant compte, pour la traversée des villes et des villages des règlements de police locaux. Il ne s'agissait donc que d'une promenade à travers le canton et la région environnante, avec départ du Locle à 4 h. 30 pour y revenir finalement vers midi environ, après avoir traversé la Chaux-de-Fonds une fois à l'aller et une au retour, avoir escaladé Chaumont, par Saint-Imier, les Bugnenets et Savagnier, puis la Tourne, par Boudry, après avoir traversé Neuchâtel deux fois également.

52 motocyclistes, sur 77 inscrits, prennent le départ et la randonnée s'effectue conformément au programme, de nombreux contrôle fixes, volants ou même secrets fonctionnant en cours de route et pénalisant les coureurs ou les machines ne se conformant pas strictement aux règlements ou subissant la « guigne » toujours possible.

Le classement. — Le classement individuel, à l'arrivée, se présentait comme suit :

Moto-Club Neuchâtel. — (Motos 125 cmc.). 1. Jean Roggo, 999 points ; 2. Ali Grandjean, 996 points.

(Motos 175 cmc.). 1. Ed Ulrich, 1000 points ; 2. C. Rubin, 997 points.

(Motos 250 cmc.). 1. Marcel Bourquin, 1000 points ; 2. Léon Divorne, 1000 points; 3. Jules Franel, 995 points.

(Motos 350 cmc.). 1. Ulysse Grandjean, 1000 points ; 2. Francis Dumont, 1000 points.

(Motos 500 cmc.). 1. Henri Biedermann, 1000 points.

(Cycle-car 1100 cmc.). 1. Ernest Fontana, 845 points.

Moto-Club le Locle. — (Motos 175 cmc.). 1. Paul Huguenin, 957 points.

(Motos 350 cmc.). 1. Bernard Boucart, 1000 points ; 2. Ed. Schmidt, 1000 points ; 3. Henri Knütti, 1000 p. ; 4. André Aellen, 1000 p. ; 5. William Challandes, 1000 p. ; 6. Chs Béguin, 1000 p.

(Motos 500 cmc.). 1. Marcel Vuilleumier, 1000 points ; 2. René Weber, 1000 p.

(Side-car 1000 cmc.). 1. André Perrelet, 998 points.

Moto-Club la Chaux-de-Fonds. — (Motos 350 cmc.). 1. Maurice Vuille, 1000 points ; 2. Maurice Ischer, 999 p. ; 3. Albert Tissot, 999 points ; 4. Théod. Hirschy, 971 p.

(Motos 500 cmc.). 1. Fernand Messerly, 988 points ; 2. Joseph Varetto, 972 p.

(Side-car 1000 cmc.). 1. Jean Heiniger, 1000 points ; 2. Jules Perret, 1000 p.

En cas d'égalité de points, le classement était déterminé par le résultat de l'épreuve de côte prévue en cours de route sur le parcours Boudry-la Tourne.

L'inter-clubs. — Pour le classement inter-clubs, les Moto-Clubs du Locle et de Neuchâtel étant à égalité de points, on calcula la cylindrée des concurrents entrant en ligne de compte pour le classement et Neuchâtel, qui comptait la cylindrée la plus faible, fut déclaré vainqueur.

1. Moto-Club Neuchâtel (Ullrich, Bourquin, Divorne, U. Grandjean et Dumont), 5000 p. avec une cylindrée totale de 1375 cmc.

2. Moto-Club le Locle (Boucart, Schmidt, Knütti, Aellen et Challandes), 5000 points, avec une cylindrée totale de 1750 cmc.

3. Moto-Club la Chaux-de-Fonds, 4998 points.

Le magnifique challenge, offert par la fabrique Condor, de Courfaivre, est gagné pour la seconde fois par le M.-C. de Neuchâtel.

Un accident. — Un malheureux accident est venu attrister cette épreuve. Au cours de l'un des passages à travers la ville de Neuchâtel, l'un des concurrents, M. Werner Santschy, de la Chaux-de-Fonds, a fait une chute en face de la rue J.-J. Lallemand, par suite d'un accrochage provoqué, croit-on, par l'état de la chaussée et les rails du tramway.

M. W. Santchy, blessé au cuir chevelu et ayant une côte enfoncée, fut relevé et conduit en toute hâte à l'hôpital Pourtalès où les soins que nécessitait son état lui furent immédiatement prodigués.

D'après les derniers renseignements obtenus, l'état du blessé n'est pas grave.

HOCKEY SUR GLACE

LA FIN DU CHAMPIONNAT SUISSE

Grasshopper champion

Pour la troisième finale du championnat suisse, disputée hier à Zurich entre Grasshopper I et Servette I, de Genève, les Zuricois l'ont emporté par 5 buts contre 3, enlevant en même temps le titre de champion suisse pour la présente saison.

M. René MORAX, auteur d'« Aliénor »

« Aliénor », c'est l'aventure de Robert, sire de Romont, parti pour la croisade et défait et que sa femme, la tendre et pure Aliénor, fuyant le château où la briment et Sybille, la mère de son époux, et Mainfroy, beau-frère fourbe et brutal, vient, sous le manteau d'un jongleur l'arracher aux infidèles pour le reconduire au pays.

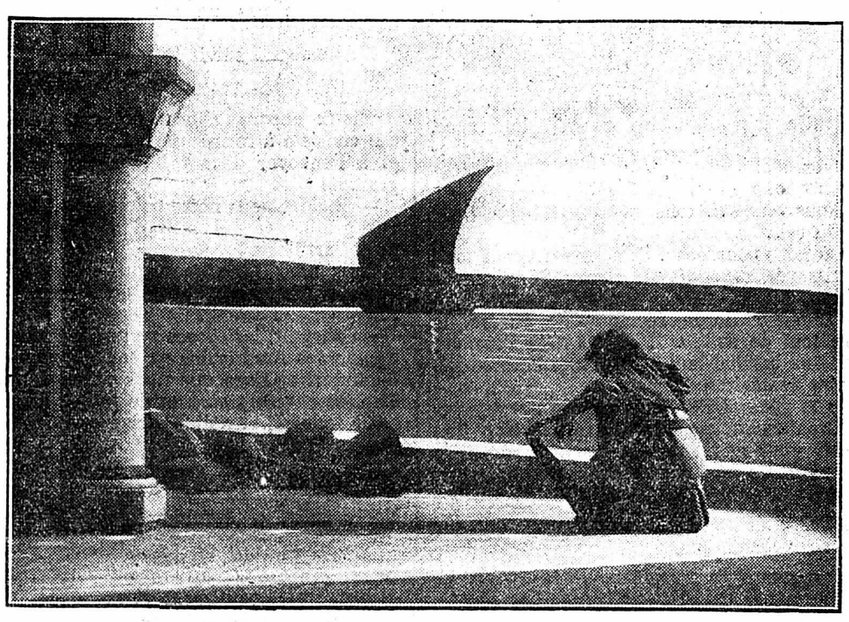

Au théâtre du Jorat à Mézières

Le décor brossé par Jean MORAX et Aloys HUGONNET pour le 3me acte d'Aliénor : Le clair de lune sur la mer.

Le statut des fonctionnaires

(D'un collaborateur)

Nos conseillers nationaux ont discuté à perdre haleine, dans la dernière session, sur la question du droit de grève qu'on veut interdire aux fonctionnaires et employés de la Confédération. Ils discuteront à perdre haleine lors de la prochaine session encore et pour finir seront gros Jean comme devant. Car, vous n'en doutez pas, lecteurs intelligents et perspicaces, toute cette histoire c'est de la poudre à gogos, c'est du battage électoral, aussi bien pour la droite que pour la gauche.

Supposons un instant que l'article 13, interdisant la grève des fonctionnaires, soit voté. Et puis qu'un beau jour il plaise aux forces occultes qui tirent les ficelles de l'Union syndicale suisse de décréter la grève générale. Qu'arrivera-t-il alors ? Tout bonnement, les fonctionnaires et employés de la Confédération suivront le mot d'ordre de leur chef de file et feront grève, en dépit de la loi.

Et qui est-ce qui fera respecter la loi ? Personne, car personne, à ce moment-là, n'en aura le moyen.

Donc, étant donnée la mentalité actuelle, il ne devrait pas être question d'introduire dans une loi une clause de ce genre. Seulement voilà ! Les sessions seraient moins longues, les jetons de présence moins nombreux, les commissions et sous-commissions n'auraient pas de vacances « aux frais de la princesse » dans les hôtels de Locarno, d'Engelberg, ou autres lieux charmants. Cela ne vaudrait plus la peine d'être un conseiller national, ou un leader de parti, et ce sont ces prébandes-là qui sont intéressantes pour quelques-uns, mieux que l'intérêt général du pays.

Vous allez dire, chers lecteurs, que ma plume est aujourd'hui acerbe, méchante, morose. Non, elle n'est qu'un peu plus dégoûtée que de coutume par les dessous de la politique.

Certes, un fonctionnaire ou employé de la Confédération, conscient de ses devoirs et non seulement de ses droits, conscient des avantages que comporte sa situation, respectueux des engagements qu'il prend envers le pays, envers le peuple, lorsqu'il accepte une charge publique, ne doit pas faire grève, pour des motifs politiques tout spécialement, de même qu'il ne doit pas fomenter la sédition.

Mais s'il ne comprend pas l'essence même de ce devoir, s'il s'associe à des pêcheurs en eau trouble, ce n'est pas une loi qui le ramènera à une plus juste compréhension de ses devoirs, car au moment où il transgressera cette loi, il espèrera précisément en la victoire de la révolution, contre le régime qui a instauré la loi. Ceux qui seront, selon son désir, maîtres de l'heure après le coup de force ne lui feront pas grief naturellement d'avoir oublié son devoir pour servir leur cause.

A part l'interdiction du droit de grève, le statut des fonctionnaires doit ordonner aussi celle de faire partie d'une société, corporative ou autre, préparant la grève. C'est beau, c'est sublime, comme mots sonores et grandes phrases au sommet d'une table de banquet. Mais en réalité, que voyons-nous ? L'Union syndicale suisse, qui est à l'avant-garde de toutes les grèves, groupe sous son égide la majeure partie du personnel de la Confédération par l'affiliation de leurs sections ou sous-sections, et cette union syndicale est subventionnée par la Confédération (55,000 fr. par an, n'est-ce pas?)

Donc, cette interdiction, tout comme l'autre, restera à tout jamais à l'état de lettre morte avant même que la loi ne soit promulguée.

Il ne faut donc pas en causer.

On devrait pouvoir en causer, mais pour cela il faudrait que ceux qui veulent introduire cette clause dans la loi eussent tenu bon, aux sombres jours de novembre 1918, et aux jours plus amers encore pour la dignité du pays, où l'on a acquitté les meneurs de la grève générale.

Il fallait un exemple, à ce moment-là, pour prouver au peuple inquiet que les fauteurs de troubles n'ont pas de place chez nous. Il fallait un exemple, à ce moment-là, pour faire comprendre aux fonctionnaires et employés de la Confédération qui s'étaient laissé entraîner dans le mouvement qu'ils avaient fait fausse route, et ne devaient plus suivre leurs mauvais bergers. Ces mauvais bergers ont été acquittés, donc ils n'avaient pas tort ; voilà le raisonnement d'une âme simpliste, et les moutons dociles ont continué à suivre la houlette. Et aujourd'hui, huit ans après, on voudrait le leur défendre ! Comment et pourquoi ?

Il eût été bien plus sage de faire la lumière complète tôt après les événements de 1918, et mettre le fer rouge dans la plaie plutôt que de poursuivre quelques falots comparses, qui ont du reste été presque tous acquittés comme leurs grands patrons, et vouloir venir, quelques années plus tard, réagir par des moyens impropres et impuissants.

Et puis, pour être sages encore, il aurait fallu depuis 1918, tenir compte dans la repourvue des places, dans les promotions du personnel fédéral, des états de service spéciaux des fonctionnaires qui n'avaient pas fait cause commune avec les grévistes. Or ce n'est pas le cas. Ces derniers ont toutes les chances d'avancement en tout et partout, au même titre que ceux qui ont fait leur devoir simplement, mais non sans danger, en novembre 1918.

Nous avons vu des fonctionnaires rappeler timidement ce souvenir lorsqu'ils se trouvaient en compétition pour une promotion. La grève de 1918 ? leur a-t-on répondu. Qu'est-ce que c'est que ça ? C'est du passé, on n'en parle plus ! C'était un moment de folie collective où ceux qui ont fait leur devoir étaient aussi fous, aussi exaltés que ceux qui ne le faisaient pas.

Drôle de mentalité, n'est-ce pas ? Et pourtant c'est la mentalité de nos grands patrons fédéraux, de ceux qui tiennent dans leurs mains la destinée de milliers de fonctionnaires et d'employés.

Et l'on voudrait interdire le droit de grève à ces mêmes fonctionnaires et employés ? De quel droit, et par quelle autorité ? Voilà une question, certes, à laquelle le conseiller fédéral Musy, pas plus que ses collègues MM. Haab et Haeberlin ne pourront répondre, à moins de répondre à côté comme on sait si bien le faire à Berne.

Il faut au contraire se dire, et bien comprendre, qu'en cas d'une nouvelle grève générale le nombre des fonctionnaires qui resteront passifs sera bien plus grand que la dernière fois. Sûrs de ne trouver aucun appui ultérieurement, ils se garderont bien de se faire trouer la peau. Ce ne sera pas très crâne, mais ce sera humain. Et ceux qui ne les ont pas soutenus, ni d'une façon, ni d'une autre depuis la dernière fois, seront mal venus en formulant un grief quelconque contre eux.

Il ne faudrait pas être obligé de remettre en évidence des questions de ce genre. Il est toujours pénible de se remettre en la mémoire des souvenirs profondément tristes et déprimants.

Deux faits cependant m'y ont obligé en ce moment : D'abord, la loi bâtarde qu'on cherche à promulguer, sans la force morale nécessaire pour la faire appliquer, ainsi que je viens de le démontrer. Ensuite les événements politiques d'Angleterre. Ces événements sont suivis de près, de très près par ceux qui, chez nous, sont à la solde de Moscou ou d'ailleurs. Et il suffirait de peu pour que le mouvement anglais ne fasse tache d'huile chez nous aussi bien qu'ailleurs.

Citoyens suisses, prenons-y garde et ne nous laissons pas endormir, sous de fallacieux prétextes, par des promesses vagues et quelconques : « L'expérience ne leur a pas réussi ; ils se garderont bien d'y revenir ; il y aurait actuellement la moitié moins de grévistes qu'en 1918 ; la Suisse n'est pas mûre pour le bolchévisme » et patati et patata.

Pendant que le sophisme règne, l'inaction est là aussi, mais pas chez ceux qui préparent la révolution. La Suisse n'est pas mûre pour le bolchévisme, nous voulons bien le croire, mais ce défaut de maturité ne se manifestera pas par la veulerie des citoyens qui ne veulent pas croire au mal, mais par le civisme et la crânerie de ceux qui seront là pour lui barrer le chemin quand il se présentera à nouveau.

Après la grève

Dans la « Gazette de Lausanne » M. Edmond Rossier écrit :

« L'attitude de l'Angleterre, dans la grève dont on a annoncé la fin, a été fort admirée. Il n'y avait évidemment pas autre chose à faire. Quand un pouvoir irrégulier comme le comité central des Trade-Unions se dresse en face du gouvernement et de la nation et veut leur imposer sa volonté, c'est l'existence de l'Etat qui est en jeu. Une pareille entreprise ne peut se soutenir que dans un pays où les citoyens sont trop veules pour payer de leurs personnes et le gouvernement trop lâche pour affronter la lutte. Dans la Grande-Bretagne, on n'en est pas là, heureusement. Mais il subsiste bien des ombres...

» La grève générale est une arme redoutable dont ceux qui l'emploient ne mesurent pas tout le danger. Elle n'a jamais résolu une question, elle provoque des troubles économiques infinis, elle laisse derrière elle des colères. Il est étrange que des hommes doués d'intelligence prennent sur eux de déchaîner un pareil fléau. Il est plus étrange encore que, leur mauvais coup fait, ils continuent à être entourés de considération et d'honneurs. »

La vie reprend son cours, mais des cheminots font des difficultés

LONDRES, 16 (Havas). — L'atmosphère de tension qui a prévalu à Londres pendant la dernière semaine est maintenant dissipée, et la meilleure preuve de ce retour au temps normal est le départ de M. Baldwin pour les Chequers, où il se reposera pendant le « week-end » des fatigues de ces derniers jours.

On a procédé samedi, à White-Hall, au licenciement de certains constables spéciaux, dont ceux de Downingstreet. Le bureau de recrutement de la police auxiliaire, qui fonctionnait dans les mêmes parages, a été fermé.

Pour la première fois, depuis que la grève a été déclarée, les grilles de Downingstreet, donnant accès au parc, ont été rouvertes.

Bien que la reprise du travail s'effectue d'une façon satisfaisante, dans plusieurs industries et services, tramways, autobus, Métropolitain, etc., aussi bien à la capitale qu'en province, des difficultés subsistent en ce qui concerne les chemins de fer.

L'accord intervenu entre le gouvernement et le syndicat central ne semble pas avoir été accueilli favorablement par tous les hommes. Dans certains centres, tels que Derby, Hull, Northampton, ils manifestent leur mécontentement. A Sunderland et dans la région environnante, ils n'ont pas encore pris de décision. A Middlesborough et dans le district de Southfields ils ne sont pas retournés au travail, parce qu'ils exigent une réintégration complète des grévistes ou l'abandon des poursuites judiciaires contre certains d'entre eux. On sait que les compagnies de chemins de fer doivent reprendre les hommes au fur et à mesure des besoins.

Dans ces conditions, il se pourrait que la reprise des trafics complètement normaux s'effectuât avec quelque léger retard. C'est ainsi que les compagnies du Great-Western et de la London-Midland annoncent qu'elles comptent mettre en circulation 60 pour cent des trains qui desservent leurs réseaux. La North-Eastern Railway, de son côté, déclare qu'en raison de la continuation du conflit minier, le trafic ne sera lundi que la moitié du trafic normal.

La situation des typographes et des dockers n'est pas, non plus, définitivement réglée.

Mais le problème vital qui reste en suspens est celui de l'industrie des charbons.

Des télégrammes de Londres annoncent que le trafic ferroviaire et maritime de Londres au continent devait être de nouveau normal dans les deux directions à partir de dimanche.

Des nouvelles du „Norge"

Il atterrit dans l'Alaska

VANCOUVER, 15. — Le dirigeable «Norge» est arrivé à Teller (Alaska) au nord de Nome.

C'est à deux heures du matin (heure orientale) que le dirigeable est arrivé.

Tout l'équipage est en bonne santé.

La joie en Italie

ROME, 15. — Samedi après-midi, Mme Nobile, épouse du colonel Nobile, recevait de son mari le télégramme suivant :

« Bien arrivé à Teller (Alaska). Le voyage fut pour moi un rêve. Pensées, etc. »

La sœur d'Ellsworth, qui demeure à Florence, a reçu un télégramme analogue de son frère.

La nouvelle de l'arrivée du « Norge » à Teller a été accueillie à Rome, à Milan, et dans tous les principaux centres du pays, avec une très grande joie. Les journaux ont publié une édition spéciale. Dans les cafés et dans les rues, la foule acclame Nobile et Amundsen.

ROME, 16. — La nouvelle de l'arrivée du « Norge » dans l'Alaska a provoqué des manifestations délirantes de joie succédant à l'attente anxieuse de la journée.

Les rues et les bâtiments publics ont été immédiatement pavoisés. Les cloches de la cathédrale ont sonné à toute volée. La ville s'est animée aussitôt et une foule considérable s'est massée devant le domicile de la famille de Nobile où a eu lieu une manifestation de joie et d'enthousiasme indescriptible.

Mme Nobile a dû paraître au balcon et a remercié la foule. Une délégation des dirigeants ouvriers de l'établissement de constructions aéronautiques est montée chez Mme Nobile, qui pleurait de joie, et l'a vivement félicitée.

La nouvelle, annoncée à la Chambre par le sous-secrétaire à l'aéronautique, le général Bonzoni a été accueillie par une longue ovation de tous les députés.

Le coup d'Etat polonais

(De notre corr. de Paris)

PARIS, 15. — On suit ici avec la plus vive attention les événements qui se déroulent actuellement en Pologne. C'est que ces événements ont pour nous une importance très grande. Il ne peut être indifférent à la France qu'un pays ami et allié s'affaiblisse dans des luttes intestines. Et puis, une Pologne divisée serait une proie facile pour la Russie et l'Allemagne qui, ne l'oublions pas, viennent de conclure un traité ostensiblement dirigé, en premier lieu, contre Varsovie.

Mais que se passe-t-il exactement en Pologne? Il est difficile de le savoir, tant les dépêches qui parviennent ici sont contradictoires. Cependant, il semble bien, malgré les réticences des communiqués officiels, que le coup d'Etat du maréchal Pilsudski ait réussi. On annonce, en effet, que les insurgés se sont emparé du palais où le gouvernement s'était réfugié et que ce dernier s'est enfui précipitamment. On annonce aussi que les généraux Haller et Sikorski se sont ralliés à Pilsudski. Tout cela n'est guère rassurant.

Car il y a, dans l'affaire polonaise, autre chose qu'une rivalité de personnes. La lutte qui se poursuit en ce moment est la lutte entre les éléments raisonnables et prévoyants du pays et la démocratie démagogique. C'est malheureusement cette dernière qui semble devoir l'emporter. La grosse masse du peuple, en Pologne comme ailleurs, ne voit pas plus loin que son nez. Pilsudski et ses partisans socialistes lui promettent de la délivrer des « stabilisateurs », c'est-à-dire de la contrainte et des restrictions que l'assainissement monétaire exige. De là leur succès et leur popularité.

Mais le peuple polonais a évidemment la mémoire bien courte. Les gens qui cherchent aujourd'hui à s'emparer du pouvoir et semblent y réussir, sont les mêmes qui ont déjà failli précipiter le pays dans l'abîme. Pendant le précédent gouvernement Pilsudski, le zloty, en effet, était tombé à près de zéro, et la faillite n'a pu être évitée que grâce à un changement de gouvernement et des mesures extrêmement énergiques. Mais voilà, ce sont précisément ces mesures qui ont mécontenté le peuple et qui le poussent maintenant à appuyer le mouvement révolutionnaire.

C'est un nouvel exemple de l'incompréhension et de l'ingratitude des foules.

Aussi les exhortations à la concorde que l'on adresse du côté français aux deux clans en présence ne serviront-elles sans doute à rien du tout. Le mouvement révolutionnaire polonais est un mouvement démagogique. Essayez donc de faire entendre raison à des gens à qui l'on promet des diminutions d'impôts, la fin des restrictions, la vie moins chère et plus large. Autant parler dans le désert.

Mais il est à craindre que le peuple polonais payera cher, par la suite, sa folie d'un moment. Le plus fâcheux, c'est que la France en subira sans doute aussi le contre-coup. M. P.

POLITIQUE

ALLEMAGNE

Le travail souterrain — ce qu'il révèle

PARIS, 14 (S. P.). — On mande de Berlin que sur la dénonciation d'un membre de la « Bannière du Reich », on a découvert entre Denschagen et Grossbeeren (Brandebourg), un dépôt d'armes souterrain appartenant aux organisations racistes. Il y avait des grenades et des fusils en abondance. Un détachement de la Schuppo s'assure du fait qu'il n'y a pas d'autres dépôts d'armes dans les environs.

Le président du Reich fait appel à M. Marx

BERLIN, 16 (Wolff). — On apprend des milieux parlementaires que le président du Reich Hindenbourg a adressé une lettre au président de la fraction du centre, l'ex-chancelier Marx, lui demandant s'il serait disposé à accepter de constituer le cabinet.

M. Marx a demandé à réfléchir jusqu'à dimanche.

Une déclaration du premier bourgmestre Adenauer dit que ses efforts en vue de constituer un gouvernement ont échoué du fait que le parti populaire allemand n'est pas favorable, ni en ce moment, ni une fois réglées les différentes questions en suspens, à la formation de la grande coalition.

POLOGNE

Une explication du coup d'Etat

Nous trouvons dans la « Suisse » l'excellent résumé suivant des événements qui ont précédé la marche sur Varsovie du maréchal Pilsudski :

La retraite du comte Skrynski avait été provoquée par la démission des ministres socialistes qui n'entendaient pas collaborer à la politique d'économie et de restriction qui s'impose à la Pologne si elle veut garder le zloty du désastre. Etranger au parlement, le comte Skrynski ne pouvait songer à gouverner sans un accord des partis. Il passa donc la main et M. Witos reprit le pouvoir, s'assurant une majorité composée des éléments de droite et de ceux du centre à qui, vraisemblablement, se seraient joints les députés des groupes chrétiens et catholiques.

Il ne semblait pas que le nouveau gouvernement voulût changer en quoi que ce soit les lignes de la politique étrangère fixées non sans bonheur par le comte Skrynski ; par contre, le retour au ministère de la guerre d'un général, ennemi personnel du maréchal, indiquait assez que le cabinet Witos entendait contrôler l'exercice des pouvoirs qu'avant de démissionner le ministère Skrynski avait confiés à Pilsudski en l'appelant aux fonctions d'inspecteur général de l'armée.

De là, la colère du maréchal qu'une grande partie de l'opinion tient pour le sauveur de la Pologne et qui non seulement défendit Varsovie contre les rouges de Moscou alors qu'ils menaçaient ce rempart de l'Occident, mais qui assuma la magistrature suprême.

Il protesta publiquement et comme sa protestation irritait les nationalistes qui vinrent le menacer, il rallia des troupes fidèles et occupa Varsovie. L'opération s'accomplit sans trop de difficulté, les troupes de la capitale et la capitale elle-même s'étant toujours montrées favorables au maréchal.

Le gouvernement ne put que protester et chercher à trouver en province les troupes loyalistes décidées à le défendre. Il ne semble pas que le président de la République ait employé son prestige et son autorité à faire respecter la Constitution.

Car légalement, le gouvernement Witos s'était constitué et il entendait gouverner légalement avec l'appui du parlement. Une fois de plus — et notre Europe voit se généraliser la manière, — un homme est venu qui, par la force, a défait ce qu'avait fondé, provisoirement, il est vrai, l'arithmétique parlementaire.

Cet homme est un homme de gauche. S'il a repoussé les bolchéviks envahissant la Pologne naguère, il paraît désireux aujourd'hui de traiter pacifiquement aussi bien avec Moscou qu'avec Berlin. En aura-t-il le pouvoir ? C'est ce que nous saurons sous peu.

La capitulation du gouvernement Wi... et la démission du président de la République

VARSOVIE, 15 (Wolff). — Le « Kurrier Poranny » annonce que le président de la République et le président du conseil Witos, qui s'étaient réfugiés dans un village près de Varsovie, après avoir délibéré durant toute la nuit, ont décidé de déposer leurs fonctions.

Les troupes venues de province pour secourir le gouvernement Witos ont reçu l'ordre de regagner leurs garnisons.

BERLIN, 15 (Wolff). — Le bureau berlinois de l'agence télégraphique polonaise communique :

M. Rataj, président de la diète, a reçu du président de la République une lettre l'informant qu'il dépose ses fonctions présidentielles et, conformément à la Constitution, lui transmet les pouvoirs du président.

Dans une seconde lettre au maréchal de la diète, le gouvernement présente sa démission.

M. Rataj a accepté cette démission et déclaré que le nouveau gouvernement sera constitué en quelques heures.

VARSOVIE, 15 (Wolff). — Le président de la diète, M. Rataj, assume l'intérim des fonctions présidentielles, conformément à l'article 40 de la Constitution.

Samedi matin, un long entretien a eu lieu entre le maréchal Pilsudski et M. Rataj. Ce dernier a conféré ensuite avec les représentants des différents partis.

Le bruit court qu'il aurait chargé le député Bartel, du groupe Thugutt, qui fait partie de la gauche de la Chambre, de former le cabinet.

Les pourparlers continuent.

Le nouveau gouvernement

PRAGUE, 16 (B. P. T.). — On annonce de Varsovie que, samedi soir, à 22 heures, le nouveau cabinet polonais était constitué.

Le professeur Bartel a été nommé président du conseil. M. Auguste Zaleski est chef du ministère des affaires étrangères.

Les autres portefeuilles ont les titulaires suivants :

Intérieur, M. Mlodzianowski, ancien voïvode en Volhynie.

Armée : maréchal Pilsudski.

Finances, M. Szechowicz, jusqu'ici sous-secrétaire d'Etat au même ministère.

Travaux publics, M. Barniewski, professeur au polytechnicum de Varsovie.

Travail et prévoyance sociale, Dr Jurkiewicz, jusqu'ici sous-secrétaire d'Etat au même département.

Agriculture et réformes agraires, M. Raczenski, jusqu'ici sous-secrétaire d'Etat au même ministère.

Commerce et industrie, M. Gliwicz, jusqu'ici sous-secrétaire de département au même ministère.

Cultes et instruction publique, M. Pomorski, professeur à l'université de Varsovie.

Le premier ministre, M. Bartel, a déclaré que le gouvernement a été appelé à liquider la situation actuelle. Il assurera la tranquillité des citoyens et facilitera le retour au travail normal.

« Mon gouvernement, a-t-il ajouté, restera à son poste jusqu'au moment de l'élection d'un nouveau président de la République par l'assemblée nationale. Le gouvernement se place sur le terrain de la Constitution. »

YOUGOSLAVIE

Crise ministérielle

BELGRADE, 15 (Avala). — Samedi matin, à 10 heures, M. Ouzounovitch a remis sa démission au roi qui l'a acceptée. Les consultations pour la solution de la crise ministérielle commenceront cet après-midi.

La discussion à la Skouptchina, sur l'affaire Radomir Pachitch s'est achevée dans la nuit au milieu d'une vive animation.

M. Llioubomir Yovanovitch, radical dissident, a expliqué l'origine du conflit survenu entre M. Pachitch et lui.

La Chambre a repoussé par 150 voix contre 127 une motion radicale, demandant de passer à l'ordre du jour. Les députés raditchistes et de l'opposition votèrent ensemble mettant le gouvernement en minorité.

Les conséquences

On mandait vendredi de Londres au « Petit Journal » :

« Etre ou ne pas être ». Ce problème se pose aujourd'hui aux Trade-Unions avec une acuité angoissante. L'immense armée des cinq millions d'ouvriers qui, jeudi soir, acceptait avec soulagement de déposer les armes pour reprendre hier le cours normal de ses occupations, cette immense armée de travailleurs connaît maintenant la déroute. Certes, la défaite n'est pas encore consommée. Les débris s'organisent pour la résistance, mais devant les coups répétés de l'adversaire, l'issue de la lutte n'est pas douteuse.

Londres, hier matin, s'est aperçu en s'éveillant que ses artères étaient aux prises avec des difficultés plus graves que celles du premier jour de la grève. Les habitants, premièrement, ne comprirent pas, puis ils crurent que la réorganisation des services rencontrait des obstacles. Mais lorsque cette illusion tomba, elle fit place à une consternation que personne ne songea plus à dissimuler. Tout a des bornes, même le flegme britannique :

« Ce sera pire que la grève ». Cette phrase résume l'impression de tous.

L'autre nuit, les premiers cheminots qui s'en allaient reprendre leur travail, aperçurent, affichés sur les murs des gares, sur les portes, dans les couloirs un avis informant : « que les compagnies se réservaient le privilège d'user des droits que leur avaient donnés les ouvriers en quittant leur poste sans le préavis d'usage»; en outre, « tous les ouvriers qui n'auraient pas repris le travail aujourd'hui à midi, seraient considérés comme ne faisant plus partie du personnel », c'est-à-dire que les ouvriers du rail en se mettant en grève, ont renoncé à tous leurs droits : droits de retraite, assurances, etc. ; que ceux qui tiennent à reprendre le travail doivent présenter une requête écrite comme s'ils désiraient pour la première fois être engagés par la compagnie.

Voici la thèse des conseils d'administration qui ont pris la décision de garder à leurs emplois les volontaires dont les services furent précieux pendant la grève : diminution des salaires, réduction du personnel, augmentation des heures de travail. Les cheminots, entrés dans la lutte par sympathie pour les mineurs, n'ont pas seulement échoué dans leur tentative d'aider leurs camarades de l'industrie charbonnière ; ils se sont mis dans une situation angoissante et la bataille qui s'ouvre est « leur bataille ».

La compagnie générale des autobus et le conseil du comté de Londres, propriétaires des tramways, ont pris des décisions similaires qui, toutefois, ne comprennent pas de diminution de salaires. Mais les ouvriers qui, pendant les hostilités, se sont livrés à des violences, ne seront pas réengagés, les volontaires prendront leur place.

APOLLO CE SOIR à 8 h. 30
UN TOUT BEAU SPECTACLE
LA SUISSE
grande œuvre filmée sur l'origine et la beauté pittoresque de l'Helvétie
JEUDI à 2 h. 30 : MATINÉE pour familles

ÉTRANGER

Les inondations de la Volga. — Dans le bassin moyen de la Volga et sur le cours inférieur de l'Oka, les inondations s'aggravent chaque jour.

Dans la région de Nijni-Novgorod, 4000 maisons environ ont dû être évacuées. Une trentaine d'usines inondées ont dû être abandonnées. Plusieurs fabriques ont été emportées par les eaux.

L'élévation du niveau de l'eau atteint six mètres à Kazan et 10 mètres à Rybinsk. Plusieurs vapeurs fluviaux ayant heurté des blocs de glace, on sombré dans la Volga. Près de Gomol, un vapeur se rendant à Kiev a été jeté par le courant contre l'arche d'un pont. Seuls les passagers qui se trouvaient sur le pont du navire au moment de la catastrophe ont pu être sauvés.

Un chauffeur en goguette. — A Schoenfeld, faubourg de Berlin, un chauffeur ivre a lancé sa voiture dans un groupe d'anciens combattants allemands. Trois d'entre eux ont été tués. Deux autres sont dans un état désespéré.

SUISSE

BERNE. — Un ouvrier, Johann Flückiger, de Hasle-Ruegsau (Berne), âgé de 28 ans, occupé aux travaux de construction de l'usine des forces motrices du Grimsel dans les environs d'Innertkirchen, est tombé d'un mât et a fait une chute de 70 mètres dans les eaux de l'Aar. Retiré avec les membres brisés, Flückiger a été transporté à l'hôpital de Meiringen où il est décédé.

— Pendant la nuit, une collision est survenue sur la route de Reichenbach-Boltigen, entre une automobile et le char de M. Frédéric Betschen, sacristain à Boltigen. M. Betschen fut projeté à terre et grièvement blessé. Il n'a pas tardé à succomber à ses blessures.

ARGOVIE. — A Oeschgen, M. Frédéric Fischer, d'Aarau, qui travaillait au renforcement des ponts sur la voie de Frick à Eiken, a été atteint par l'express et tué net. Le malheureux, qui était âgé d'une cinquantaine d'années, laisse une femme et une fillette.

TESSIN. — A Bellinzone, à l'occasion de leur licenciement, des soldats tessinois qui semblent s'être livrés à de trop copieuses libations, ont poussé dans les rues de la ville les cris de «Abasso Mussolini ! Evviva Matteotti ! » Une enquête, qui n'est pas encore terminée, a été ouverte sur cet incident.

FRIBOURG. — Vendredi, vers 18 heures et demie, une altercation a éclaté entre le Dr Pégaitaz et M. Léon Baguet, directeur de la fabrique d'engrais chimiques et président du conseil d'administration de la Banque d'Etat. Les deux antagonistes en vinrent aux mains et se frappèrent violemment à coups de poings au milieu de la rue de Lausanne.

Une foule considérable — quatre cents personnes environ s'étaient amassées rapidement — assistait à ce pugilat qui se termina heureusement grâce à l'énergique intervention de M. Maurice Berset, président du tribunal de Fribourg.

Les adversaires sont tous deux contusionnés fortement au visage. On ignore encore si l'affaire aura des suites judiciaires.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER

Voici la statistique de la foire du 12 mai : bœufs, de 500 à 1000 fr.; taureaux, de 500 à 700 fr.; vaches, de 700 à 1100 fr.; génisses, de 600 à 1200 fr. Il a été amené 46 pièces de gros bétail, 8 porcs de trois à quatre mois et 236 de six à dix semaines.

Prix des porcs de 3 à 4 mois, 150 à 160 fr. la paire ; de 10 semaines, 110 à 120 fr. la paire ; de 8 semaines, 90 à 100 fr. la paire ; de 6 semaines, 70 à 80 fr. la paire.

Le prix du gros et du petit bétail est en baisse. Peu de marchands et peu de transactions.

BIENNE

Les vols de vélos augmentent de nouveau ces derniers temps. Vendredi, on a volé celui d'un jeune garçon. On dit que pas moins de dix plaintes ont été déposées ces derniers jours pour vols de vélos.

CANTON

Elections ecclésiastiques

Les électeurs des paroisses réformées françaises des Planchettes et de la Sagne sont convoqués pour les samedi et dimanche 5 et 6 juin pour procéder à l'élection d'un membre ecclésiastique du synode (circonscription de la Chaux-de-Fonds).

BOUDRY

(Corr.) L'école secondaire des communes de Boudry et de Cortaillod, commémorera, le samedi 22 mai, le cinquantenaire de sa fondation. La cérémonie sera bien modeste et simple, en harmonie avec le caractère de son directeur, M. Numa Droz, dont la simplicité et la modestie sont connues de tous ceux qui sont en relations avec lui. Toutes les personnes qui s'intéressent à l'école de Grandchamp, sont cordialement invitées à se rencontrer à la cérémonie qui aura lieu, samedi après-midi, dans la chapelle de Grandchamp. Nombreux seront ceux qui voudront revoir leur vieille école, nombreux seront ceux qui voudront serrer la main à leurs anciens camarades d'école et revoir leur vieux maître, toujours alerte, bienveillant et dévoué. M. Droz a passé plus de 40 ans comme directeur à la même école, aussi le nombre des élèves qui ont reçu son enseignement doit-il être imposant.

LA CHAUX-DE-FONDS

De l'« Impartial » :

Nous avons annoncé récemment que les effectifs du gymnase avaient sensiblement diminué et qu'à la rentrée des classes, on avait constaté un déchet de 65 élèves. On envisage de ce fait la fusion de deux classes de troisième année.

Mais cette fusion est loin d'apporter l'apaisement dans le bâtiment de la rue Numa-Droz. Un professeur de sciences naturelles, nommé régulièrement et qui voit son horaire d'enseignement amputé de 5 heures par suite de cette fusion a reçu cette proposition peu ordinaire : remplacer ces cinq heures par des leçons... de travaux manuels. Il n'a pas accepté. L'autorité scolaire lui aurait fait savoir qu'en cas de résistance de sa part, son contrat serait dénoncé en novembre prochain.

NEUCHATEL

Cinquantenaire du Club alpin suisse
Section neuchâteloise

La seconde conférence organisée par la section neuchâteloise du Club alpin aura lieu ce soir, à la Grande salle des conférences.

Si M. Seylaz nous a fait voir l'alpe telle que les écrivains l'ont comprise : écrivains sérieux et enthousiastes qui l'avaient préalablement parcourue, ou écrivains amateurs à imagination fertile, M. Jaquerod, professeur à l'Université et grimpeur émérite, nous présentera les hommes de science qui ont voulu étudier et résoudre, souvent au péril de leur vie, les problèmes que l'alpe leur posait, au temps où l'on ne connaissait pas encore la technique moderne, où le savant était obligé de se suffire à lui-même et de dormir à la belle étoile. Nul doute qu'avec un guide tel que M. Jaquerod on ne devienne à son tour un fervent alpiniste.

Fédération des étudiants

On nous écrit :

Jeudi 20 mai, à la Rotonde, la Fédération des étudiants de l'Université de notre ville donnera sa soirée annuelle. Le bénéfice sera versé au comité national pour la construction d'une maison suisse à la Cité universitaire de Paris.

Il y a quelques années, le philanthrope Deutsch de la Meurthe mettait à la disposition de tous les pays une vaste propriété située à Paris, sur l'emplacement des anciennes fortifications, où ils pourraient construire des bâtiments destinés aux étudiants venant à Paris parfaire leurs études. De nombreux Etats ont déjà leur maison dans la Cité universitaire, et un comité suisse s'occupe actuellement de réunir les fonds nécessaires pour y édifier la nôtre.

Les étudiants suisses ont décidé de collaborer à la réalisation de ce projet et font appel à tous ceux qu'intéressent la cause universitaire et le développement de la culture française, pour qu'ils encouragent leurs efforts. Un programme soigneusement préparé, la délicieuse comédie de La Fontaine, « la Coupe enchantée », la pièce d'Henri Ghéon, « la Farce du pendu dépendu », de la musique enfin feront passer jeudi prochain une soirée des plus agréables.

Missions

On nous écrit :

On sait que de très actifs pourparlers se poursuivent entre Mission de Bâle et Mission canaraise.

Cette dernière va-t-elle faire un simple retour à ses origines, du moment que les ouvriers bâlois sont autorisés à réintégrer leurs anciens champs de travail ? Ou pourra-t-elle conserver quelque responsabilité dans la direction de son œuvre lointaine, en raison du fait qu'elle a réussi à y intéresser des cercles plus étendus dans les deux parties de la Suisse ?

En attendant qu'une solution intervienne, il faut pourvoir à l'entretien des stations et de leurs titulaires. Il faut soutenir également la Mission de Paris en proie à un grave déficit, la Mission morave, elle aussi dans la peine, et la Mission suisse romande qui, dégagée heureusement de soucis pour l'exercice 1925 ambitionne de revoir ces temps d'autrefois où ses comptes bouclaient sans accrocs.

C'est en vue de ces fins toutes excellentes que se prépare la vente du 20 mai prochain qui aura lieu dans les salles de la Croix-Bleue, et qui dès maintenant se recommande à l'attention du public religieux de notre ville.

« Phi-Phi »

Cette opérette légère en trois actes a tenu l'affiche de longs mois à Paris et ses couplets les plus entraînants sont devenus aussi populaires que les chants nationaux. L'excellente troupe, qui va quitter notre cité après avoir pendant plus d'un mois remporté un succès mérité et des louanges, a fort bien interprété cette opérette leste et abracadabrante. Certes on ne peut demander à une troupe de passage jouant sur une scène ne possédant que les décors indispensables de rendre « Phi-Phi » avec tout le faste et le brio qu'on aurait voulu. Le tout parait un peu maigre, c'est dommage.

Quant à l'interprétation, elle fut très bonne, malgré les réticences rendues obligatoires dans une petite ville ; la retenue honorable des acteurs ne peut être critiquée, elle est compréhensible, cependant la pièce en souffre. Phidias (M. Gueffier) fut, comme de coutume, enjoué et amusant, M. Roberdy fut un amant des plus sympathiques et le Pirée (M. Vivian) un domestique désopilant. Mlles Gandy et Dambreval tinrent leur rôle très habilement et avec grâce ; Aspasie fut charmante, particulièrement dans le dernier acte. Quant aux modèles, elles furent légères à souhait. N'oublions pas de mentionner l'orchestre qui, sans directeur, accompagna le jeu avec précision et brio. Souhaitons que cette bonne troupe revienne l'an prochain amuser le public neuchâtelois.

J.-E. Ch.

Vme Fête cantonale fribourgeoise des musiques

Dans un canton aussi orthodoxe que celui de Fribourg, il fut téméraire de fixer une fête cantonale de musique au 16 mai, jour de la Saint-Pérégrin, le troisième et dernier des saints de glace sans prendre au moins avec lui un arrangement préalable. Et Pérégrin s'est vengé.

Après un samedi absolument déplorable, noyé littéralement, s'est levé un dimanche maussade, brumeux et froid. Toutefois, il n'a pas plu.

Mais cela a retenu les visiteurs. La campagne n'a pas donné. Et l'on sait s'il faut la campagne pour faire le succès d'une fête à Fribourg.

Durant la matinée, les sociétés de musique inscrites au programme sont arrivées en train et en autos-cars. Réception sur la place de la gare par les diverses sociétés de la ville et vin d'honneur. Un thé bien bouillant eût mieux fait l'affaire. Ont pris part à la fête 32 corps de musique avec environ 1200 participants. On remarque l'abstention dans les programmes de concours de toute fanfare de Romont, où pourtant l'on aime à cultiver la musique. Plus tard, la « Lyre » de cette ville participait à la fête, mais extra-officiellement.

Dès 8 heures, sans perte de temps, sans retard sur le programme, ont lieu les concours de morceaux étudiés et de lecture à vue, en partie au Théâtre de la ville, en partie au Théâtre Livio. Ce dernier, d'initiative privée, bien plus grand, plus confortable, a une acoustique meilleure que le vétuste théâtre communal.

A 10 h. 30, la plupart des musiques, d'abord toutes celles de religion catholique, et d'autres aussi, de confession réformée, assistaient sur les Grand'Places à la messe militaire, sobre, sans apparat. L'aumônier Hubert Savoy officiait, assisté de deux musiciens de la Landwehr comme servants. La « Concordia » de Fribourg a agrémenté l'office, qui a duré 22 minutes, un minimum, de trois productions dont un «Tantum ergo » brillamment exécuté.

La messe fut suivie d'une répétition générale des morceaux d'ensemble.

Après le dîner servi dans tous les hôtels de la ville proportionnellement à leur importance — dîner officiel à Terminus, menu confortable, discours brefs, — les concours reprirent comme le matin. A 16 h. 30, le cortège officiel prenait le départ ; peloton de cavalerie, la moitié des corps de musique, les sociétés de gymnastique « Ancienne » et « Freiburgia » avec leurs pupilles, le comité de la fête, les autorités communales et cantonales, les drapeaux de toutes les sociétés de la ville et le solde des musiciens.

Le parcours du cortège fut : l'avenue de Pérolles, celle de la gare, la rue de Romont, la rue de Lausanne, la Grand'rue, la rue de Saint-Nicolas, puis le rassemblement sur la place de l'église Notre-Dame.

Ici, exécution du morceau d'ensemble : « Eidgenossen ! Gott zum Gruss », de Angerer, sous la direction de M. Gamiard, directeur de la landwehr. Puis un discours de M. Sauser-Reichlin, président de la Société cantonale, qui a remercié les organisateurs et les invités, un discours de M. Lombriser, professeur au collège Saint-Michel et président de la Société fédérale des musiques, qui a exalté les vertus de la musique, fait la critique de la journée, constaté les progrès et conseillé la persévérance. Ensuite, il y a eu remise de médailles commémoratives aux vétérans fédéraux. Puis M. Musy, conseiller fédéral, du haut d'une fenêtre du premier étage du collège des Places, a prononcé un vibrant mais bref discours, encourageant le citadin tout comme le campagnard à cultiver l'art musical, qui est un délassement honnête, élevant le niveau moral de l'homme, lui faisant oublier momentanément les duretés de l'existence, et lui donnant du courage pour mieux affronter les difficultés journalières. Ce discours fut beaucoup mieux compris des auditeurs que les deux précédents, grâce à la situation élevée de l'orateur (au propre et au figuré), et grâce à son organe puissant. Il fut chaleureusement applaudi.

Enfin la totalité des musiciens exécuta sous la direction de M. Stoecklin, directeur de la Concordia, une marche allègre et sonore, « Le Bordion », de Gessert, et ce fut la dislocation. En somme, fête réussie.

Dans le nombre des sociétés de musique ayant pris part à la fête, il y avait 25 sociétés fribourgeoises et 7 sociétés vaudoises invitées : Payerne, l'Avenir et l'Union instrumentale, Lausanne, Union musicale, Granges-Marnand, Grandcour, Cudrefin et Château-d'Oex.

La plupart des sociétés étaient costumées. Deux d'entre elles, celle de Praroman-Le Mouret et celle d'Echarlens, portaient l'habit de grisette des armaillis et donnaient au cortège une note originale.

Toutes les sociétés ont reçu une couronne de laurier. Pour éviter de foisser certaines susceptibilités et pour ne pas mettre en état d'infériorité permanente les sociétés qui sont numériquement faibles, il n'est pas procédé à un classement par points et mérite. Le résultat du concours, les fautes commises, les progrès réalisés, les conseils seront communiqués ultérieurement à chaque société individuellement par le jury.

AVIS TARDIFS

Dr G. BOREL, oculiste
4, rue du Musée
DE RETOUR
De 3 h. à 5 h., sauf mardi et dimanche, exceptionnellement ne recevra pas le mercredi 19 mai

C. A. S.
Cinquantenaire de la section neuchâteloise
Ce soir, à 20 h. et quart à la Grande salle des conférences
La science et la montagne
par M. A. JAQUEROD, professeur à l'Université
Billets au Grand bazar Schinz, Michel et Co, et à l'entrée (1 franc timbre compris).

LA ROTONDE -:- Mardi 18 mai, à 20 h. 30
Tournée Petitdemange
Soirée de gala au bénéfice des artistes avec le gracieux concours de Mme Mary PETITDEMANGE, dans
Pas sur la bouche...!
l'opérette triomphale de Maurice Yvain
Orchestre Leonesse
Location chez Fœtisch frères S. A., et à l'entrée. Prix des places habituel.

THÉATRE DE NEUCHATEL
Ce soir, à 20 heures et demie
Le mariage de Mlle Beulemans
Interprété par les artistes de l'Olympia de Bruxelles
Location chez Fœtisch frères S. A., et à l'entrée.

Finance - Commerce

Changes. — Cours au 17 mai 1926 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	Vente		Achat	Vente
Paris	15.50	15.75	Milan	18.50	18.75
Londres	25.15	25.20	Berlin	122.90	123.40
New-York	5.15	5.19	Madrid	74.50	75.—
Bruxelles	15.55	15.80	Amsterdam	207.75	208.50

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Genève, du 15 mai 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			
Bq. Nat. Suisse	550.—	3% Différé	375.50
Soc. de banq. s.	741.—	3½ Féd. 1910	408.50m
Comp. d'Escomp.	556.50	4% » 1912-14	—.—
Crédit Suisse	768.—	6% Electrificat.	—.—
Union fin. genev.	489.—	4½ »	—.—
Wiener Bankv.	—.—	3% Genev. à lots	102.25
Ind. genev. gaz	402.50	4% Genev. 1899	415.—
Gaz Marseille	80.—	3% Frib. 1903	376.50
Fco Suisse élect.	26.—	6% Autrichien	1030.—
Mines Bor ord.	387.50	5% V. Genè. 1919	502.—
Gafsa, part	258.—	4% Lausanne	—.—
Chocol. P.-C.-K.	203.50	Chem Fco-Suiss.	406.—
Nestlé	363.—	3% Jougne Eclé.	381.—m
Caoutch. S fin.	68.—	3½% Jura-Simp.	390.—
Motor Colombus	870.—	5% Bolivia Ray	389.—
Italo arg. élect.	352.50	6% Paris-Orléans	841.50
Obligations		5% Cr. f. Vaud.	—.—
3% Fédéral 1903	405.—	6% Argentin. céd.	—.—
5½ » 1922	—.—	4% Bq. hp. Suède	—.—
5% » 1924	—.—	Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
4% » 1922	—.—	4% » Stock	—.—
3½ Ch. féd. A. K	841.—	4% Fco-S. élect.	262.50
		4% Totis c. hong.	428.50m
		Danube Save	57.15

Sept changes en hausse, 4 en baisse dont 2 records. Paris 15.65 et Italie 17.40, remonte ensuite à 18. Un seul titre s'enflamme : Allumettes 325, 30, 335 (+14) ; par contre, toute la bourse est en baisse exagérée et finit mieux (ou moins mal). Sur 52 actions : 32 en baisse, 6 en hausse. Francotrique 25, 22, 26, 5, 30, 27, 28 (—3). Obligations 4%, 260, 65 (—5). Bons 5½% (avec coupon) 270, 65, 272, 71, 280 (—10) demandé.

MAURICE BOREL

M. Maurice Borel a succombé samedi, à l'âge de soixante-six ans, dans sa belle propriété du Moulin de Bevaix, à la maladie qui le minait depuis plusieurs mois.

Elève quelques années du Collège latin, il passa ensuite un an à Emmishofen (Thurgovie) dans un pensionnat en vogue de l'époque, puis rentra à Neuchâtel pour y suivre les cours de la classe industrielle des écoles municipales de cette ville (1875-1876).

Le sérieux dont toute sa vie porta l'empreinte caractérisait déjà son jeune âge. Nous le revoyons comme d'hier à son bout de banc, élève appliqué, très tranquille et très docile, ne participant à aucune de ces bonnes farces de collégien dont on garde le souvenir même au soir de la vie.

C'est à Winterthour que le défunt fit ses premières armes dans la cartographie (chez Randegger). A Winterthour encore, il cueillit la femme qui devint la compagne attentive et très dévouée de sa vie. Et c'est à Paris, en un séjour de longue durée, qu'il se perfectionna dans son art, séjour qui eut aussi le plus heureux effet sur son développement intellectuel.

La très grande part que M. Maurice Borel prit comme cartographe à l'élaboration de ces belles éditions qui font tant d'honneur à la bonne maison Attinger et à la ville de Neuchâtel telles que le « Dictionnaire géographique de la Suisse », l'« Atlas cantonal de la Suisse », l'« Atlas géographique, économique, historique de la Suisse », etc., il faut laisser le soin de le dire à une compétence.

Bon Neuchâtelois et bon patriote, rien de ce qui touchait à la petite et à la grande patrie ne le laissait indifférent.

Il faudrait encore parler de sa bonté, de son inépuisable charité, mais le défunt nous en voudrait de livrer à la publicité ce qu'il tenait délicatement caché.

Le bon propriétaire du Moulin de Bevaix fut une conscience et un cœur. Le chroniqueur doublé du condisciple peut résumer cette belle vie, cette vie exemplaire en ces mots : « Maurice Borel a passé en faisant le bien ».

Bevaix, mai 1926. J. Lr.

Comptes de la commune

Le Conseil communal vient de publier son rapport de gestion pour l'exercice 1925. Nous y lisons qu'en cette année les dépenses se sont élevées à 6,309,482 fr. 28, tandis que les recettes n'ont pas dépassé 5,784,305 fr. 53, laissant un déficit de 525,176 fr. 75, alors que le budget prévoyait qu'il serait de 849,700 fr. 25.

A titre de comparaison, rappelons qu'en 1924 le déficit fut de 541,653 fr.; de 660,096 fr. en 1923 ; de 939,152 fr. en 1922. A cette dernière date, les amortissements y étaient comptés pour 383,979 fr., tandis qu'en 1925 ils ont été de 535,488 fr.

Notre dette consolidée est actuellement de 36,176,759 fr., plus lourde de 2,464,511 fr. que l'exercice précédent. La dette flottante se monte à 2,261,564 fr.

Quant aux comptes des services industriels, ils bouclent par un boni de 1,432,000 fr., permettant de verser 540,527 fr. à la caisse communale.

Notre ancien chef de gare

M. Arnold Siebenmann, inspecteur d'exploitation des chemins de fer fédéraux, qui fut de nombreuses années sous-chef, puis chef de gare à Neuchâtel, vient de fêter son cinquantième anniversaire d'entrée au service des chemins de fer. L'administration des C. F. F. lui a remis une gratification. M. Siebenmann, qui porte allègrement le poids des ans, remplit encore sa lourde tâche avec une vigueur toute juvénile à laquelle s'allie le résultat d'une longue expérience. Nous nous associons aux vœux qui lui ont été exprimés en cette occasion.

Fatale rencontre

Hier, peu après 13 h. 30, au quai Suchard, vis-à-vis des abattoirs, un garçon de 15 ans, Jean-Walther Borel, qui circulait à bicyclette et qui n'était pas encore très sûr de sa machine, s'est jeté contre une automobile genevoise venant de Neuchâtel.

Violemment tamponné et projeté à terre, il fut relevé avec une fracture du crâne et une jambe brisée ; il portait aussi plusieurs contusions.

Conduite par l'automobiliste, le docteur Steiner, à l'hôpital des Cadolles, la victime y expirait en arrivant.

A la Rotonde

Demain mardi aura lieu à la Rotonde une représentation de gala au bénéfice des artistes de la troupe d'opérette de la tournée Petitdemange.

Grâce à M. Wolff-Petitdemange, qui a bien voulu donner à ses artistes le privilège de la pièce, et à Mme Mary Petitdemange, qui a offert spontanément son précieux concours à ses camarades de la saison de Lausanne-Neuchâtel, nous pourrons bénéficier d'une représentation de « Pas sur la bouche », la triomphale opérette jouée à Paris pendant plus d'un an et demi.

Cette opérette, qui a été jouée pour les premières représentations de la saison, attirera certainement la foule à la Rotonde. Ceux qui l'ont vue voudront la revoir et tous désireront donner aux artistes un témoignage de sympathie, sympathie d'ailleurs bien réciproque des artistes de la tournée Petitdemange envers le public neuchâtelois. L'orchestre Léonesse au complet interprétera la délicate musique de « Pas sur la bouche ».

Spectacle Jean-Bard

On se rappelle que le Théâtre suisse-romand s'est donné pour tâche de présenter au public les œuvres des auteurs suisses, sans négliger, bien entendu, le théâtre classique. Fidèles à ce programme éclectique, M. Jean Bard et sa compagnie donneront mercredi 19 courant, au Théâtre de notre ville, un nouveau spectacle, digne en tous points des précédents.

En première partie, ce sera « Le jeu de l'amour et du hasard », le chef-d'œuvre de Marivaux. Pour finir, la troupe jouera deux « Croquis romands » inédits de l'écrivain genevois Jean Artus. Ce sont deux courtes scènes ou revivent, tracés d'une plume malicieuse, quelques savoureux types de chez nous.

La visite des hôteliers américains : la réception à la gare de Berne

Les hôteliers américains sont entrés en Suisse mercredi à 4 h. 10 à Buchs, par train spécial. Ils étaient jeudi à Lucerne, où un grand banquet leur a été offert au Schweizerhof. Dans l'après-midi, ils ont fait une promenade sur le lac des Quatre-Cantons.

Les hôteliers américains et canadiens venant de Lucerne sont arrivés vendredi à 10 h. 30, à Berne, reçus à la gare par des membres de la société bernoise des hôteliers. Après une collation à l'Hôtel Bellevue-Palace, les participants ont visité la ville en autocar. A 13 heures a eu lieu dans la halle artistiquement décorée du Kursaal Schänzli un lunch de 420 couverts offert par la société suisse des hôteliers.

M. Haeberlin, président de la Confédération, a salué en anglais les visiteurs au nom du Conseil fédéral.

M. Gibson, ministre des Etats-Unis à Berne, a remercié en termes chaleureux et pleins d'humour pour la réception de ses compatriotes en Suisse.

— (Corr.) Les hôteliers devaient se rendre hier dimanche par la route du Lœtschberg de Berne à Montreux, via Brigue. Un éboulement dû aux pluies continuelles de ces jours derniers a intercepté la ligne du Lœtschberg et le programme du voyage a dû être modifié subitement. Le convoi spécial a été acheminé de Berne à Montreux via Lausanne.

Dimanche soir, il y a à Lausanne grande réception en leur honneur, illumination, feu d'artifice sur le lac. Mais le succès de la fête est compromis par une température basse et un vent assez violent.

POLITIQUE

M. Marx remplace M. Luther

BERLIN, 17 (Wolff). — Dimanche après midi a eu lieu entre les représentants des groupes du centre et du parti populaire allemand du Reichstag une conférence qui, suivant l'Agence Wolff, aurait abouti aux résultats suivants :

1. La crise ministérielle actuelle doit être immédiatement conjurée. En conséquence, les deux partis sont disposés à faire partie du cabinet de minorité.

2. Les deux partis sont d'accord à reconnaître que la situation politique tant extérieure qu'intérieure exige le plus rapidement possible la formation d'un gouvernement s'appuyant sur une majorité du Reichstag.

3. Seuls, entrent en ligne de compte pour la constitution d'une majorité les partis qui reconnaissent les conventions internationales et qui entendent poursuivre la politique extérieure actuelle.

BERLIN, 17 (Wolff). — Le groupe du centre du Reichstag a décidé, dans sa séance de dimanche soir, de prier M. Marx, jusqu'ici ministre de la justice, d'assumer les fonctions de chancelier du Reich.

M. Marx s'est rendu auprès du président du Reich et a été chargé d'assumer les fonctions du chancelier du Reich en maintenant la composition du cabinet actuel.

Le coup d'Etat polonais

VARSOVIE, 16 (P. A. T.). — Le président du conseil des ministres publie la proclamation suivante :

« En présence de la résignation de Stanislas Woyciechowski de la dignité de président de la république, j'assume, en vertu de l'article 40 de la Constitution, les fonctions de président de la république, à titre intérimaire, Varsovie, le 15 mai 1926. Signé : maréchal de la Diète, Rataj. »

Le maréchal Pilsudski est arrivé chez le maréchal de la Diète, M. Rataj, à 9 heures du matin. Pendant la conférence, qui dura une heure et demie, il fut décidé que le député Bartel, ingénieur, sera premier ministre. Celui-ci commença immédiatement ses consultations en vue de constituer le ministère.

La Diète et le Sénat ne tiendront pas de séance jusqu'à la convocation de l'Assemblée nationale, dans le courant de la semaine prochaine.

Le député Bartel exercera les fonctions de premier ministre comme homme de confiance de M. Rataj et du maréchal Pilsudski. M. Rataj, assumant le titre intérimaire et les pouvoirs du président de la république, a nommé samedi soir le nouveau cabinet dont nous avons déjà donné la composition. Le professeur Venceslas Makowski a été nommé ministre de la justice.

VARSOVIE, 16 (P. A. T.). — Le général Sikorski, commandant du corps d'armée de Lemberg, a fait savoir au maréchal Pilsudski qu'il se soumettait à ses ordres.

Le gouvernement prête serment

VARSOVIE, 16 (Wolff). — Le cabinet Bartel a prêté serment dimanche devant le maréchal de la Diète Rataj et a pris ses fonctions.

Le maréchal du Sénat, Trompczynski, s'est rendu dimanche à Poznan afin d'intervenir auprès des autorités de la Pologne occidentale opposées à Pilsudski et d'ordonner le retrait des régiments de Poznan, rassemblés près de Zyrardow.

DERNIERES DEPÊCHES

Le mauvais temps en France

MARSEILLE, 17. (Havas). — Le mauvais temps persiste depuis quatre jours et la pluie ne cesse de tomber, accompagnée de rafales de vent qui ont provoqué un abaissement de la température. En mer, la navigation est difficile.

Dans la région provençale, le mauvais temps a causé de graves dégâts. Sur certains points, des accidents sont à craindre. Dans le Var et sur la Côte d'azur, les fleurs et les primeurs sont perdues. Dans la vallée du Rhône, l'élevage du ver à soie a subi de grands dommages. Toutes les cultures ont souffert. Le Rhône monte rapidement. Il cote 4 mètres à Roquemaure et 2 m. 40 à Arles. A Cavaillon, on signale une rapide crue de la Durance. Le Var fait également craindre des inondations. Partout les cultivateurs sont dans l'anxiété.

Un recul des Rifains

PARIS, 17 (Havas). — On mande de Rabat au « Matin » qu'à la suite de l'avance franco-espagnole les Rifains ont évacué Targuist, siège d'Abd-el-Krim.

NOUVELLES DIVERSES

Arrestation. — La police parisienne vient de procéder, à Genève, à l'arrestation de l'auteur du vol commis le 8 avril dans le train d'Annemasse-Evian et dont M. Besson, cafetier à Moillesulaz, avait été la victime. On se rappelle qu'un individu avait soustrait à M. Besson 65,000 fr. Un complice a été également arrêté à Paris.

Les cheminots anglais reprennent le travail. — On mande de Hull qu'un accord mettant fin à la grève du personnel des trams a été conclu dimanche matin. Les cheminots et les autres ouvriers syndiqués qui avaient décidé de rester en grève jusqu'à ce qu'un accord intervienne au sujet du personnel des trams, va donc maintenant reprendre le travail.

Chez les Esquimaux. — Teller, où le «Norge» a atterri, est un petit port de commerce, un centre de chasse aux rennes. Il est situé à une centaine de kilomètres de Nomé. Il compte environ 200 habitants, principalement des Esquimaux. Teller possède une baie profonde. C'est le port le plus calme de la région.

Le « Norge » a été dégonflé à Teller ; Amundsen et Ellsworth se sont rendus en canot automobile à Nomé. Le dirigeable sera ensuite chargé sur un navire qui le transportera aux Etats-Unis.

Cours du mai, à 8 h. 30, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70

Achat et Vente de billets de banque étrangers

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Chèque	Demande	Offre
Paris	15.50	15.75
Londres	25.14	25.19
Milan	18.50	18.80
Bruxelles	15.50	15.75
New-York	5.15	5.19
Berlin	122.95	123.35
Vienne	72.90	73.25
Amsterdam	207.80	208.50
Madrid	74.50	75.25
Stockholm	137.80	138.60
Copenhague	135.—	136.—
Oslo	111.50	112.50
Prague	15.25	15.45

Monsieur et Madame Maurice Borel, à Neuchâtel ;
Monsieur Louis Borel, à Neuveville ;
Monsieur et Madame Jean Bernasconi et familles, à Neuveville, Paris et Berne ;
Monsieur et Madame Henri Pellaton et familles, à Travers et Langenthal, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin,

Jean-Walther BOREL

enlevé à leur affection à l'âge de 15 ans, ensuite d'accident.

Neuchâtel, le 16 mai 1926.
(Champ-Bougin 44)

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.
Tu ne sais pas maintenant ce que je fais ; mais tu le sauras dans la suite. Jean XIII, 7.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le mardi 18 mai 1926.

On ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Jules Renaud née Revert ;
Monsieur et Madame Alphonse Renaud père, à Colombier ;
Madame veuve Revert et famille, à Amfreville, Houlgate et Paris ;
Monsieur et Madame Alphonse Renaud-Miéville et leurs fils ;
Mademoiselle Elisa Renaud ;
Mademoiselle Fanny Renaud, à Colombier ;
Madame et Monsieur Henri Sydler-Renaud et leur fille, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Wilhelmine Hauser ;
Les enfants de feu Auguste Hauser, à Colombier ;
Monsieur Charles Robert, à Paris,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et ami,

Monsieur Jules RENAUD-REVERT

enlevé à leur affection le 16 mai, dans sa 41me année.

Colombier, le 16 mai 1926.

Il entrera dans la paix, celui qui aura suivi le droit chemin.
Esaïe LVII, 2.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 18 mai, à 13 heures.

Domicile mortuaire : rue Haute No 6.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Maurice Borel ;
Monsieur et Madame Pierre Borel et leur fille, à Lyon ; Monsieur Paul Borel ; le docteur et Madame Charles-A. Pettavel et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur André Borel ; Mesdemoiselles Madeleine et Lucie Borel ; Monsieur Marc Borel ;
Madame Adolphe Borel, à Bevaix ; Monsieur Carlo Reinhart, à Pozzi (Italie). Les enfants et petits-enfants de Monsieur Antoine Borel, à Gorgier et San Matéo (Californie), et les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice BOREL
cartographe

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, survenu le 15 mai, dans sa 67me année.

Bevaix, le 15 mai 1926.

L'Eternel sera pour toi une lumière éternelle, et ton Dieu sera ta gloire. Esaïe LX, 19.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Bevaix, où l'on touchera, mardi 18 mai, à 15 h.

Culte pour la famille à 14 heures et quart, au Moulin (Bevaix).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Albert Hunziker ;
Mademoiselle Louise Hunziker, à Baden-Baden ;
Madame et Monsieur C. Choffat et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur A.-F. Dardel et leur fille, à Vevey ;
Monsieur et Madame A. Hunziker, à Londres,
ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Madame Albert HUNZIKER
née WIRZ

leur chère épouse, mère, belle-mère et grand'mère, que Dieu a rappelée à Lui, le 14 mai 1926, dans sa 77me année.

Job. XIX, 25.

L'ensevelissement aura lieu sans suite.
Domicile mortuaire : rue Saint-Maurice 2.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Célestin Roulet et ses enfants, à Saint-Blaise ; Madame et Monsieur Burgdorfer-Roulet et leurs enfants ; Madame et Monsieur Cuanillon-Roulet ; Madame et Monsieur Pierrehumbert-Roulet et leurs enfants ; Madame et Monsieur Widmer-Roulet et leur enfant, à Winterthour, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand'mère et parente,

Madame Adèle ROULET
née DARDEL

enlevée à leur tendre affection après une longue et pénible maladie, aujourd'hui 15 mai, dans sa 74me année.

Toi qui as tant souffert sur cette terre, Dieu te prends ; mais sache que ceux qui restent pensent à toi.
Tu fus bonne épouse et bonne mère ; que la terre te soit légère.
Dors en paix, chère mère.
La foi fut ta vie.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le mardi 18 mai, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Saint-Blaise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La *Société des Missions évangéliques de Paris* a la douleur d'annoncer à ses amis la mort de

Monsieur Albert LAGEARD
missionnaire

décédé subitement à Seshéké (Zambèze), le 14 avril.

Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.

Jean 15, 13.

Bulletin météorologique — Mai 1926

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Vt dominant Force	Etat du ciel
15	8.7	6.4	10.4	708.6	6.9	N.	faible	couv.
16	9.4	6.3	14.9	703.2		var.	»	»

15. Pluie fine pendant la nuit et tout le jour.
17. 7 h. ½ : Temp. : 5.1 Vent : S.-O. Ciel : couv.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.

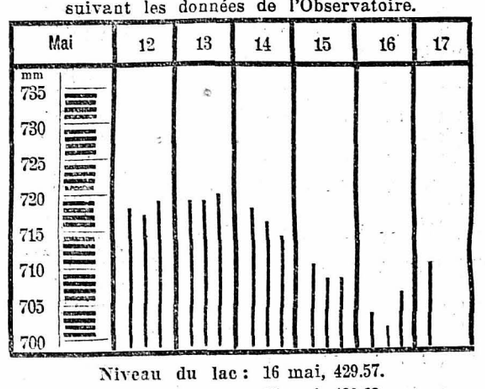

Niveau du lac : 16 mai, 429.57.
» » 17 mai, 429.63.

Bulletin météor. des C. F. F. 17 mai à 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 7	Couvert.	Calme.
543	Berne	+ 5	»	Vt d'O.
587	Coire	+ 8	Qq. nuag.	Calme.
1543	Davos	+ 4	»	»
632	Fribourg	+ 3	Couvert.	Vt. d'O.
394	Genève	+ 4	»	Calme.
475	Glaris	+ 9	»	»
1109	Göschenen	+ 5	Pluie.	»
566	Interlaken	+ 7	Couvert.	»
995	La Ch.-de-Fonds	+ 1	»	»
450	Lausanne	+ 4	»	»
208	Locarno	+ 9	Pluie.	»
276	Lugano	+ 9	»	»
439	Lucerne	+ 8	Couvert.	»
398	Montreux	+ 7	»	»
482	Neuchâtel	+ 5	»	Vt d'O.
505	Ragatz	+ 9	Tr. b. tps.	Calme.
673	Saint-Gall	+ 8	Couvert.	»
1856	Saint-Moritz	+ 2	»	»
407	Schaffhouse	+ 8	»	Vt d'O.
537	Sierre	+ 5	»	»
562	Thoune	+ 8	»	Calme.
389	Vevey	+ 6	»	Vt d'O.
1609	Zermatt		Manque.	
410	Zurich	+ 8	Couvert.	Calme.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.

Le jubilé du Club alpin neuchâtelois

A l'occasion de son cinquantenaire, la section neuchâteloise du Club alpin suisse a publié une charmante plaquette qui fut remise à tous ceux qui participèrent au banquet et où l'on trouve, à côté de nombreuses photographies, toute l'histoire de ce groupement avec le détail de son activité. Cela explique et justifie qu'on ait si peu parlé du passé dans la cérémonie commémorative de l'Aula pour s'attacher de préférence à l'avenir. Sans doute les membres du Club alpin sont fiers de l'époque héroïque dont il reste malheureusement peu de témoins, mais ils estiment qu'avec l'exploration des Alpes leur tâche n'est pas achevée. Ils pensent au contraire qu'elle ne fait que commencer et s'attachent de toutes leurs forces à la définir et à y intéresser la jeunesse.

L'appel à la jeunesse à qui les alpinistes prétendent donner, en même temps que le goût d'un sport noble et l'amour de la montagne, un idéal de patriotisme et d'altruisme a été le trait caractéristique et comme le leit-motiv des fêtes du cinquantenaire.

La cérémonie de l'Aula

Celles-ci ont donc commencé, samedi après midi, par une séance solennelle à l'Aula de l'Université où l'on a entendu trois discours.

Le président de la section neuchâteloise, M. Félix Tripet, ouvrit les feux oratoires — après un très beau chant de MM. Paul Benner et Marcel Grisel, lancé avec une conviction ardente par l'excellente chorale que dirige M. L. Hämmerli — en disant que si pour un homme la cinquantaine apporte avec elle la mélancolie parce que ses forces ont atteint leur maximum au delà duquel elles ne sauraient que décliner, c'est le bel âge pour une société : les difficultés inévitables du début sont lointaines déjà et elle est en pleine prospérité, témoin la section neuchâteloise qui compte 400 membres et a construit trois cabanes. Considérant d'un coup d'œil le chemin parcouru, M. Tripet rend hommage à ses prédécesseurs, à ces hommes qui ont fondé la société et l'ont amenée à son état présent.

Mais déjà il considère l'avenir. Parlant des Alpes, du puissant attrait qu'elles exercent sur les clubistes, il dit la valeur morale de l'alpinisme qui, en fin de compte, fait comprendre la vie. Et c'est un beau tableau qu'il brosse où l'on goûte une pénétrante analyse des sentiments et des impressions qu'on remporte d'une ascension. L'alpinisme, dit-il, donne des forces idéales qui permettent de lutter contre les forces dissolvantes si nombreuses à notre époque. Il en arrive tout naturellement à définir le devoir des clubistes envers la jeunesse qu'il s'agit, pour son bien, de gagner à la cause de la montagne. Le Club alpin veut offrir aux jeunes gens l'occasion de faire du sport en développant la beauté des sentiments et la bonté du cœur.

Ce discours si élevé et empreint d'une belle noblesse d'esprit est applaudi comme il le mérite, puis on entend M. Eugène Colomb, ancien président central, vétéran de la section, raconter les souvenirs d'un vieux clubiste. Et c'est une causerie poétique, pittoresque, semée de traits piquants, émaillée d'anecdotes plaisantes qui soulèvent maint éclat de rire. Il narre les péripéties qui accompagnèrent la construction de la première cabane, celle de Saleinaz, en 1893, où à plusieurs reprises l'équipe travailla seize heures par jour ! Il évoque une foule de bons souvenirs que laissent longtemps après elles les ascensions les plus pénibles. On passe ensuite à l'édification de la cabane de Bertol (1897), bâtie sur un vrai nid d'aigle d'où la vue plonge sur le glacier d'Arolla. Et après deux mots consacrés à la cabane Perrenoud plus modestement élevée sur le Soliat, il termine par un très beau couplet à l'Alpe.

C'est ensuite au tour de M. Henri Moulin de nous communiquer les impressions d'un sexagénaire au Cervin. En une langue souple et châtiée, nous avons là une fine notation des états d'âme successifs du téméraire alpiniste qui, malgré l'âge, ose s'attaquer à la reine des montagnes ; alternativement aiguillonné à entreprendre l'ascension par sa vieille passion pour les Alpes et retenu par des scrupules qui ne tardent pas à se débander, il finit par arriver au sommet et c'est l'occasion d'une description enthousiaste et saisissante des splendeurs de la haute montagne suivie de l'adieu poignant du vétéran qui sait bien qu'il ne montera plus si haut.

Pour terminer cette belle cérémonie, M. Edmond Sandoz annonça que la section vient de nommer quatre membres honoraires envers qui elle avait contracté une grande dette de reconnaissance, MM. Louis Kurz, Eugène Colomb, Victor Attinger et C.-A. Michel.

A la Rotonde

Après quoi, l'on se rendit à la Rotonde, où attendait un banquet qui fut bien servi et agrémenté de copieux discours. Sous le majorat de table alerte de M. Francis Mauler, ceux-ci se succédèrent avec rapidité, entrecoupés de chants de la chorale et de morceaux de l'orchestre de la Banque cantonale.

Souhaitant à tous la bienvenue, M. F. Tripet salua les invités de marque et particulièrement les représentants du gouvernement et de la ville de Neuchâtel, le comité central du C. A. S., les délégués des sections sœurs et, en vers spirituels, il célébra les vétérans.

M. F. Mauler porta le toast à la patrie en disant que parler des Alpes, c'est parler de la patrie.

M. E. Renaud, vice-président du Conseil d'Etat, remplaçant M. E. Béguin, indisposé, dit qu'il est heureux de constater que le C. A. S. n'a jamais frappé à la porte du Château pour solliciter quelque faveur, et il ajouta au milieu des rires qu'il compte qu'il en sera toujours ainsi dans l'avenir. Aussi se sent-il très à l'aise pour féliciter le Club alpin de son jubilé. Le gouvernement neuchâtelois comprend l'œuvre de civisme de l'association qui s'efforce de grouper tous les Suisses quelles que soient leurs opinions politiques, leur langue et leur religion. Cabanes édifiées, guides publiés, tables d'orientation installées, tel est l'actif matériel de la société et c'est aussi quelque chose. Il termina en évoquant l'influence purificatrice de l'alpe.

M. M. Grisel exprima les remerciements des vétérans.

M. Charles Perrin, président du Conseil communal, en un discours qui fit fuser les rires, apporta les félicitations de la ville.

M. H. Faes, de Lausanne, président central, dit les vœux chaleureux que forme pour la section neuchâteloise le comité central du C. A. S. et avec lui l'association tout entière. Durant ce demi-siècle, déclara-t-il, la section de Neuchâtel a bien mérité de la cause de l'alpinisme. Après avoir rappelé les noms des savants neuchâtelois qui par leurs travaux sur les Alpes se sont fait connaître au loin, il parla enfin d'un sujet qui lui est cher, de l'alpinisme hivernal et de la pratique du ski.

Présidente centrale du Club suisse des femmes alpinistes, Mlle E. Borel, en termes fort plaisants, apporta le salut fraternel de 21 sections et de 1450 femmes alpinistes.

Puis ce fut, pour terminer, la longue série des vœux et des cadeaux offerts par les sections suisses-romandes : Fribourg, Valais, Chaux-de-Fonds, Locle, Lausanne, Montreux, Vevey, Genève, Bienne, Porrentruy, etc. Les délégués, avec des mots charmants, dirent leur plaisir de se trouver à Neuchâtel et présentèrent qui un livre, qui une channe, qui un tableau, reçus avec beaucoup de reconnaissance.

Il était fort tard quand commença la soirée familière prévue au programme.

Des heures passées avec les alpinistes, nous remportons une double impression : le souffle des hauteurs a passé sur nous, nous rappelant toutes les joies qu'offre la montagne, et nous avons apprécié le bon esprit de simple cordialité qui règne dans les milieux alpinistes. Qu'il fait bon vivre avec ces gens ! F.

Extrêmement intéressant !

PARIS, 17 (Havas). — Les journaux se font l'écho d'un bruit selon lequel Mlle Sorel, de la Comédie française, épouserait le comte Guillaume de Ségur.